

17 septembre 1981 ■ n° 462 ■ 6 F

ISSN 0013-1423

L'ÉDUCATION

hebdo

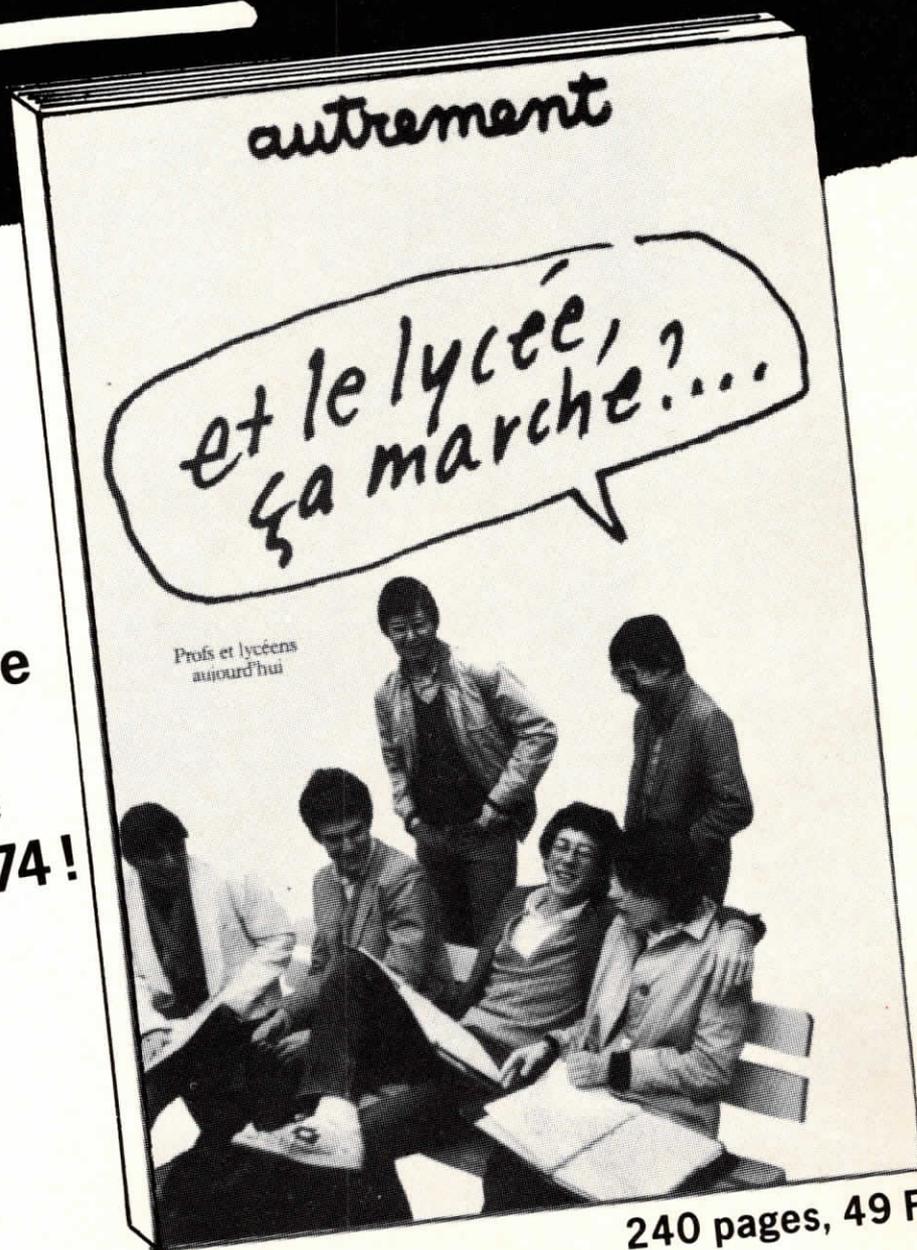
TEMPS CALME SUR LA RENTRÉE



Lycéens, profs, pions, parents... Comment vivent-ils le lycée ? Aujourd'hui.



La première
grande
enquête
depuis 1974 !



En librairie et à la revue Autrement

73 rue de Turbigo 75003 Paris.

(Catalogue gratuit des publications Autrement sur demande).

n° 462 / 17 septembre 1981

3 temps calme sur la rentrée, par Maurice Guillot

22 textes officiels : le changement, par René Guy
24 au B.O.

25 réponses, par René Guy

25 agenda

de juin à septembre

4 la rentrée du « changement », par Nicole Gauthier

8 rentrées à la carte : Lille, par André Caudron ; Amiens, par Pierre Rappo

9 la rentrée des familles, par Michaëla Bobasch

10 la rentrée professionnelle, par Nicole Gauthier

12 les congrès de l'été : SNI-PEGC, par Nicole Gauthier ; SNESup, par Michaëla Bobasch ; AGIEM, par André Caudron

expressions

28 PARIS en lettres capitales, par Hubert Haddad

30 gammes franco-allemandes, par Maurice Guillot

32 à voir, à lire

réflexions

35 le 8^e Art, par Jacques Chevallier

42 mots croisés — échecs

à votre service

19 le renouveau des guides

20 documentation : CRDP et CDDP publient, par Pierre Ferran

photos — couverture : Christian Druart/Rapho ; p. 5 : A. Muñoz de Pablos ; p. 31 : Mill/OFAJ.

' éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Hédomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

direction

directeur : André Lichnerowicz ; **administrateur délégué** : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot ; **rédacteur en chef adjoint** : Jean-Pierre Vélis ; **conseiller pédagogique** : Louis Porcher ; **secrétariat de rédaction-maquette** : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre ; **informations** : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; **documentation** : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Yves Guyot, François

Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Pocztar - Marie-Claude Krausz (agenda) ; **lettres, arts, spectacles** : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Hubert Haddad, Raymond Laubreaux, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre ; **correspondants** : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Yves Mary, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sèneca ; **dessinateur** : François Castan.

publicité - développement

Martine Cadas, François Silvain, Francisca Sol.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Vianay.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile

Gracia, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Serwin.

rédaction, publicité, annonces

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

abonnements

215, boulevard MacDonald - 75019 Paris
Tél. : 508-24-26

le numéro : 6 F ; numéro spécial : 8 F
abonnement annuel : France 135 F, étranger 170 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 3,20 F en timbres

Une dimension permanente de l'éducation : L'ANIMATION LOCALE

CHAQUE MOIS :

COMMUNES ET REGIONS DE FRANCE



REVUE MENSUELLE
DE LA FEDERATION NATIONALE
DES ELUS SOCIALISTES
ET REPUBLICAINS

**POINT DE RENCONTRE DES COLLECTIVITES LOCALES
AVEC LES EDUCATEURS ET LES ANIMATEURS :**

- * L'action culturelle
- * Les enfants de migrants dans les écoles
- * L'alphabétisation à l'informatique
- * Expériences d'école ouverte
- * Les transports scolaires
- * Les techniques nouvelles
- * La désertification scolaire
- * Les équipements socio-éducatifs et leur animation...

L'ABONNEMENT D'UN AN : 95 F
(Spécimen sur demande)

REDACTION - ABONNEMENTS : 12, Cité Malesherbes 75009 PARIS

Tél. 526.50.50

temps calme sur la rentrée

De mémoire d'écolier, sans doute, on n'avait vu cela : une rentrée qui ne soulève pas de tempête, pas de vagues, pas de mouvements et qui, pour l'instant, ne voit poindre le moindre grain à l'horizon. Il y a bien ici ou là quelques grincements de dents quant aux changements de postes ou aux nominations, il y aura bien quelques bavures inévitables, mais sans atteindre à la sérénité. La France scolaire se réfugie dans une attente tranquille mais intéressée, à peine inquiète de ce calme subit auquel elle n'était pas habituée. Depuis le début de l'été, les mesures d'apaisement envers un monde éducatif aux réactions exacerbées ont été déposées avec la régularité des marées sur la plage des vacances, et Alain Savary, avec cette fermeté élégante et sereine qui lui est propre, a su gommer un certain nombre d'obstacles mis en place par le pouvoir précédent et qui avaient miné les relations entre ses prédécesseurs et les syndicats, quand ce n'était pas avec les usagers de l'école. Nul ne doutait de l'homme et de son intégrité, de ses capacités à prendre les problèmes de front. Il a su parfaitement, comme il le disait, « assurer la rentrée ».

Dès le début juillet, au cours de son premier déjeuner-débat, face à l'Association des journalistes universitaires (AJU), il faisait part de ses premières impressions : situation délabrée de l'Éducation nationale, découragement et désarroi du personnel enseignant et non-enseignant. Appelant aussi les moyens, seule façon à ses yeux de lutter contre les inégalités. Outre l'abrogation des circulaires intempestives et l'arrêt des fermetures de classes sur lesquels il n'est pas nécessaire de revenir, les moyens ont été débloqués avec le collectif et les douze mille postes attribués à l'Éducation nationale. Certes, créer des postes est une chose, les pourvoir en gens formés en est une autre. Il a donc fallu, étant donné l'urgence de la rentrée, mettre sur pied une véritable stratégie de formation — dont on lira par ailleurs les modalités — afin de ne pas retomber dans les errements engendrés par les recrutements massifs de jadis. Système de formation qui ne sera probablement pas sans écueils et qui ne fera sans doute pas l'unanimité des intéressés et des usagers. Au chapitre des moyens, il convient d'ajouter les « zones d'éducation prioritaires », initiative qui peut être d'une efficacité remarquable même si, pour l'instant, on en voit mal se dessiner les contours.

Et puis il y a eu ce qu'il faut bien appeler la valse des recteurs. Treize recteurs renvoyés à leurs cours, et il n'est plus secret dans les couloirs de la rue de Grenelle qu'un deuxième contingent est imminent. Même si certains s'en sont offusqués, le pouvoir politique du « recteur » ne pouvait guère échapper à une telle mesure. Il y a eu aussi, dès la fin juin, des démissions de directeurs — ceux-là s'en tirent avec les honneurs de la guerre : René Couanau, directeur des Écoles, remplacé par Jean-Marc Favret ; Jean-François Denisse, chef de la mission de la Recherche à l'ex-ministère des Universités ; Gilbert Léoutre, directeur du CNDP, remplacé par Jean Guilhem, jusque-là directeur du CRDP de Paris mais aussi ancien membre du cabinet de René Billières, puis en poste dès 1959 à l'IPN où il collabora à la rédaction de notre revue, alors encore « L'Éducation nationale ».

Tout au long de l'été, la concertation a battu son plein, notamment avec les syndicats, et Alain Savary, dans sa conférence de rentrée, a regretté l'exiguïté de son calendrier qui lui a interdit certaines rencontres, lacunes qu'il entend bien combler. A l'évidence, et il le proclame, la concertation sera dans tout et pour tout. Et l'on peut penser qu'il lui faudra, alors qu'il refuse de s'imposer comme un décideur, une patience bien trempée puisque les deux grands axes de son action doivent être la formation des enseignants pour laquelle il a confié une mission de recherche à André de Péretti et à laquelle participent, entre autres, Gilles Ferry (ancien rédacteur en chef de notre revue), Marcel Postic et Antoine Prost, et les relations parents-enseignants.

Cet inventaire considérable des événements de l'été, en fait, contraste avec le calme de la rentrée. Il augure aussi de la difficulté de l'entreprise. D'autant plus qu'Alain Savary ne craignait pas d'affirmer devant les journalistes universitaires : « *Je ne suis pas en capacité de changer les mœurs et les hommes rapidement.* » Peut-être que si ces derniers y mettaient du leur...

Maurice Guillot

Confiant, mais conscient des « points noirs » de la rentrée, Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale, a, au cours de sa première conférence de presse, rappelé les trois idées dominantes de sa politique : l'appareil éducatif doit former les individus et construire leur personnalité, mais « *il a également un rôle de préparation à la vie active* » ; il faut « *lutter contre les inégalités, notamment culturelles* » ; enfin, et ce sera sans doute là l'un des points forts de la rentrée, Alain Savary a lancé un appel solennel aux parents et aux enseignants pour que l'éducation soit « *un creuset de l'amélioration des rapports conflictuels entre les parents, les enfants et leurs maîtres* ». « *Il est impensable qu'il n'y ait pas de communication entre les responsables de l'éducation des enfants* » a continué le ministre : les rencontres « *pourraient s'orienter vers les problèmes d'accueil et de fonctionnement des établissements, mais aussi vers les questions touchant à la vie de la classe, aux programmes, aux méthodes pédagogiques utilisées, aux activités post et péri-scolaires* ». Le ministre souhaite favoriser ces rencontres mais, ajoute-t-il « *il ne m'appartient pas de les imposer* »... Si ces idées se concrétisent, la vie scolaire en sera sans doute profondément modifiée.

Autre sujet d'importance dans la nouvelle politique ministérielle : la formation des enseignants. Une mission spéciale s'attache d'ores et déjà à ce difficile travail. Difficulté renforcée par les nouvelles créations d'emplois inscrites au collectif budgétaire, et celles qui le seront au budget 1982 : outre les 12 000 emplois nouveaux qui ont permis le démarrage de la rentrée, le ministre compte sur la création de 17 000 postes, dont certains dès le 1^{er} janvier 1982 : il en prévoit 3 500 dans le premier degré (dont 100 réservés à l'éducation physique et sportive), 3 900 dans les collèges, 3 250 dans les lycées (dont 1 350 en LEP), 1 600 de professeurs et professeurs adjoints en éducation physique et sportive, 2 600 dans l'enseignement supérieur ; enfin 2 550 postes seront consacrés à des emplois pour les personnels non enseignants.

Alain Savary n'affiche pas pour autant un optimiste béat. L'essentiel de ses inquiétudes réside dans l'auxiliaire, dans le nombre de postes pour les personnels administratifs (il reconnaît que le collectif budgétaire n'a pu combler le déficit), dans les insuffisances en crédits d'équipement et de fonctionnement, et en capacité d'accueil dans les LEP. Le ministre devra aussi traiter, dans le courant de cette année, d'aussi délicats problèmes que celui de l'enseignement privé et, surtout, l'échec scolaire : la création de zones d'éducation prioritaires est une première initiative ; d'autres devront suivre, car « *l'échec scolaire, c'est notre obsession* », a affirmé Alain Savary.

C'est ainsi que le nouveau ministre de l'Éducation nationale a défini « l'esprit nouveau » qui anime la rue de Grenelle à cette rentrée qui s'annonce, il est vrai, plutôt bien. Mais il lui faudra sans doute quelque temps avant de pouvoir « *réparer certaines carences* » et résoudre les problèmes de fond inhérents au système éducatif en place depuis de longues années.

la rentrée du "changement"



maternelle et primaire

Trois priorités essentielles vont marquer la rentrée scolaire dans le premier degré : amélioration de l'accueil dans les écoles et de leur fonctionnement, grâce, notamment à la mise en place des zones d'éducation prioritaires ; accroissement de l'effort de formation des jeunes maîtres et de leurs formateurs ; enfin, poursuite de la rénovation pédagogique.

Les moyens budgétaires sont accrus de 5 543 postes nouveaux. Mais l'amélioration du taux moyen d'encadrement ne se traduit pas partout, en raison des disparités locales, par la réduction du nombre d'élèves par classe. Des zones prioritaires ont été déterminées en fonc-

tion de critères tels qu'une forte proportion d'enfants non francophones, le pourcentage important d'élèves en retard dans leur scolarité, les difficultés d'intégration d'enfants handicapés, ou encore l'isolement géographique, les difficultés de communications, un environnement culturel pauvre, etc.

Concernant plus particulièrement les écoles maternelles, le ministère souhaite en réduire progressivement les effectifs, adapter les formes d'accueil des enfants les moins âgés, enfin porter une attention particulière aux zones rurales, souvent défavorisées. En matière d'éducation spéciale, il préconise une scolarité pour les handicapés « aussi proche que possible des conditions normales », en les inté-

grant dans le système éducatif.

Le ministère entend également s'intéresser, mais le fait n'est pas nouveau, aux passages délicats que sont les transitions entre l'école maternelle et l'école primaire d'une part, le CM2 et la 6^e d'autre part : « L'école ne se résigne absolument pas à une hétérogénéité des niveaux souvent liés à la catégorie socio-professionnelle de la famille des enfants. C'est l'un des points clefs de la lutte qui sera entreprise contre certaines inégalités » précise la note de rentrée.

Parallèlement, de nouvelles actions de formation sont prévues, tant pour les formateurs que pour les futurs maîtres ; 11 200 places sont mises au concours de recrutement des instituteurs à la rentrée

1981. Mais, deux ans après la mise en place de la nouvelle formation des maîtres, le ministère s'interroge sur quelques-unes de ses dispositions qui seront prochainement réexaminées.

collèges

« C'est l'un des problèmes les plus importants de ce ministère », a estimé Alain Savary lors de la conférence de presse de rentrée. « Mais c'est un problème de fond qui exige des consultations, une concertation et des décisions qui ne seront pas pour cette rentrée. »

Pour l'année 1981-1982, des emplois d'enseignants stagiaires ont été mis à la disposition des académies au titre des collèges pour résorber les déficits en musique, éducation manuelle et technique, pour soutenir l'aide pédagogique apportée aux enfants étrangers sous forme de cours de soutien ou de classes d'adaptation, enfin pour mettre en œuvre des aménagements pédagogiques destinés aux élèves en difficulté dans les zones prioritaires. Une partie des moyens supplémentaires inscrits au collectif est ainsi destinée à mieux prendre en charge les élèves en difficulté (alors que les effectifs des collèges diminuent légèrement, ceux des CPPN, CPA et SES augmentent), sous forme d'actions spécifiques ou prise en charge personnalisée.

Un des éléments nouveaux de la rentrée 1981 consiste également dans la mise en place des options technologiques industrielles et des options technologiques économiques. Ces nouveaux enseignements n'ont aucune finalité pré-professionnelle, mais doivent contribuer « au même titre que les autres disciplines au développement global de la personnalité ».

lycées et LEP

La rentrée dans les lycées est marquée par les aménagements de la classe de seconde pour l'enseignement général, par des modifications dans des formations dispensées en LEP pour l'enseignement technique.

Décidée par le précédent ministère, la réforme de la classe de

seconde sera toutefois appliquée, grâce à la création de postes supplémentaires qui devraient permettre un allègement des effectifs des classes. Les objectifs de la réforme sont doubles : éviter aux lycées de s'engager prématurément dans une voie irréversible et rééquilibrer les différentes séries de formation conduisant au baccalauréat.

Dans les LEP, entrent en vigueur cette année des textes réglementaires qui instituent les nouveaux horaires et programmes du CAP. Les classes de quatrième préparatoire (première année de CAP) bénéficient de la mise en place des programmes d'enseignement général renforcés, pour que le brevet des collèges puisse être délivré aux élèves à la fin de leur deuxième année de CAP. Par ailleurs, la délivrance des CAP et BEP par contrôle continu se poursuit : le dispositif expérimental comprend actuellement vingt-cinq établissements appartenant à dix académies différentes ; 10 000 élèves et 1 000 enseignants sont concernés.

Enfin, le nombre de séquences éducatives en entreprise devrait être augmenté : 60 000 élèves de CEP étaient concernés l'année dernière et 100 000 devraient l'être l'année prochaine, en insistant sur « l'articulation pédagogique entre l'enseignement dispensé dans le LEP et les activités pratiquées dans l'entreprise ».

éducation physique et sportive

Tout juste rattachée au ministère de l'Éducation nationale, l'éducation physique et sportive doit être intégrée plus intimement à la formation des jeunes au même titre que les disciplines intellectuelles. Un service de l'EPS, commun aux directions de l'enseignement, assurera bientôt la mise en place de cette politique.

Au collectif budgétaire de juin 1981, 225 postes de professeurs et 100 postes de professeurs adjoints ont été créés. Le ministère a décidé de rétablir, dans le service hebdomadaire des enseignants d'éducation physique, le forfait de trois heures consacrées à l'animation et à l'encadrement des activités prati-

quées au sein des associations sportives des établissements, forfait supprimé il y a deux ans par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Jean-Pierre Soisson. Enfin, ainsi que le demandait depuis longtemps le milieu sportif, une maîtrise en sciences et techniques des activités physiques et sportives va être habilitée dans cinq UER d'EPS.

orientation

Ont été inscrits au collectif budgétaire 112 emplois nouveaux pour le fonctionnement des centres d'information et d'orientation. Les interventions des CIO sont particulièrement importantes dans les collèges : 60,9 % des élèves de 6^e et 90,3 % des élèves de 3^e les fréquentent.

décentralisation

Le gouvernement précédent avait pris certaines mesures, notamment au niveau académique, en matière de déconcentration de la carte scolaire de la formation professionnelle. Au niveau départemental, les compétences administratives et financières des inspecteurs d'académie avaient été renforcées.

Le ministère d'Alain Savary veut confirmer ces mesures dans un esprit nouveau, en amenant également ces instances à consulter « en certaines occasions et sur des sujets d'importance » les représentants des interlocuteurs scolaires (collectivités publiques, personnels, parents d'élèves). La mise en place des zones prioritaires correspond à ce désir de décentralisation. Mais le ministre, au cours de sa conférence de presse de rentrée, est allé plus loin. Il souhaite accroître le pouvoir des conseils d'établissements scolaires et universitaires « afin de préfigurer la gestion tripartite de l'enseignement ». Il veut également doter les régions de structures déconcentrées dans lesquelles des personnels de haut niveau seront impliqués « car la consécration du mérite n'est pas forcément la fin de carrière à Paris ».

Alain Savary entend cependant maintenir « le droit à un tronc commun minimum d'éducation de base identique à toutes les ré-

gions », car il faut « associer davantage les structures régionales à l'Éducation nationale » en obéissant à un double impératif : maintenir la valeur nationale des diplômes et conserver les statuts nationaux des enseignants ; l'unité nationale de la formation est indispensable.

Enfin, les moyens mis en place dans certaines régions pour favoriser l'apprentissage des langues régionales sont encore insuffisants mais cette action sera modestement développée à la rentrée. Alain

Savary a insisté sur la nécessité de lier, à l'apprentissage de la langue, une connaissance de la culture régionale.

calendrier scolaire

Vivement critiqué, tant par les associations de parents, de centres de vacances, que par les syndicats enseignants, le calendrier scolaire académique par académie sera abandonné. Les dates de vacances de l'année 1981-1982 sont maintenues, à l'exception de la date du

début des vacances d'été 1982.

Le problème sera prochainement réétudié en concertation avec les partenaires du système éducatif : personnels de l'Éducation nationale, parents d'élèves, services publics, collectivités locales, entreprises, organisations représentatives des travailleurs, organismes sociaux et culturels, etc.

projets d'actions éducatives

Les P.ACT.E (projets d'activités éducatives et culturelles) deviennent des PAE (projets d'actions éducatives), qui conservent les acquis des expériences antérieures, mais comportent « des objectifs plus larges, des moyens significatifs et une procédure très simple ». Il s'agit de diversifier les méthodes d'enseignement, développer, autour de l'enseignement, des activités éducatives qui se sont appauvries, et d'aider les établissements à réaliser des travaux d'amélioration du cadre de vie scolaire.

action internationale

Pour développer l'apprentissage des langues vivantes étrangères, le ministère veut accentuer plusieurs actions : les stages à l'étranger pour les professeurs de langues ; les échanges de professeurs, poste à poste, les sections internationales ou les classes bilingues : l'enseignement précoce des langues ; des échanges de classes. Au total, vingt-sept pays étrangers sont concernés et 4 218 établissements français ont conclu un appariement avec un établissement étranger.

La scolarisation des enfants étrangers en France est en progression. Mais le ministère compte réaffirmer prochainement sa volonté politique en faveur des enfants immigrés, pour que soient appliquées, à tous les niveaux, les dispositions concernant la scolarisation des enfants étrangers (enseignements spécifiques du français, enseignements de langue nationale, information et formation des maîtres français et étrangers). Il complètera cette action en recherchant les voies et les moyens pour utiliser les locaux scolaires en dehors des

appels

« Parents et enseignants se réjouissent qu'aujourd'hui le ministre de l'Éducation nationale donne une suite favorable à leurs propositions d'organiser dans les premiers jours de la rentrée, au sein de chaque école et de chaque collège, des rencontres entre parents et enseignants permettant l'instauration d'un dialogue renforcé par des échanges réciproques sur l'organisation et la vie éducative de la classe. » C'est signé FCPE et SNI-PEGC. Ce n'est pas de la science-fiction. Ce sont bien les mêmes qui, après avoir refusé obstinément les instances de concertation (comités de parents, conseils d'école) mises en place par la réforme Haby, incitent aujourd'hui parents et enseignants à « coordonner leurs efforts et développer leurs échanges ».

Pourquoi ce revirement ? Parce que la rentrée 1981 est ressentie comme celle du changement. A la FCPE comme au SNI-PEGC, on se dit sensible à « un climat différent » ; on a la sensation d'avoir, au niveau du ministre, « un écho favorable et sans arrière-pensée malveillante ». « Le terrain est solide, l'échange d'idées et d'arguments est clair » estime Guy Georges, secrétaire général du SNI-PEGC.

Les deux organisations appellent donc leurs adhérents à « briser la glace et à engager le dialogue sur le terrain » afin que s'élabore « un vaste processus de renouvellement et de transformation ». Les enseignants iront-ils jusqu'à parler pédagogie avec les parents de leurs élèves comme le souhaite le ministre ? (1) « Nous sommes prêts à expliquer notre démarche mais nous ne sommes pas disposés à recevoir des conseils sur la méthode. Il y a là un pas que l'on ne peut franchir » répond Guy Georges. « Il n'est pas dans nos intentions de déterminer au suffrage universel la méthode d'apprentissage de la lecture au CP. On n'entend pas ériger le peuple parents d'élèves en une espèce de commando qui forcerait l'instituteur à adopter telle ou telle méthode » précise en écho Jean Andrieu.

Il y a décalage avec les propos du ministre. Les autres fédérations de parents ne seront peut-être pas du même avis. Tout n'est donc pas aussi idyllique que les deux partenaires voudraient le faire croire. A la question de savoir si cette initiative commune du SNI-PEGC et de la FCPE ne risque pas de rejeter à l'écart les autres parents, Guy Georges oppose deux niveaux de responsabilité des enseignants : « la dimension professionnelle qui consiste à rechercher des contacts avec les parents de tous les élèves de la classe, et la dimension militante qui permet au SNI-PEGC de choisir en toute responsabilité ses partenaires ».

Bref, il y a là, en germe, le meilleur et le pire. Le pire, cela pourrait être une sorte de monopole SNI-FCPE dans les établissements. Et le meilleur serait — enfin —, l'instauration d'une réelle concertation sur le terrain entre parents (tous les parents) et enseignants.

M. B.

(1) Le ministre souhaite une concertation non seulement sur la vie de la classe mais aussi sur les méthodes et programmes.

heures de classe pour les enseignants en langue nationale aux enfants immigrés, et en perfectionnant le dispositif de formation des maîtres.

personnel des collèges et lycées

Dans le domaine des créations d'emploi, priorité est mise sur

l'amélioration de l'action éducative. Mais les principaux objectifs du ministère restent la résorption de l'auxiliariat (cf. encadré) et le renforcement de la formation. Au-delà d'une mission d'étude chargée d'examiner ces problèmes à moyen et à long terme, le ministère a pris, pour cette rentrée, quelques dispositions qui se manifestent principalement sous forme d'augmentation

recrutement et formation

Faire face aux impératifs engendrés par les récentes créations de postes et, parallèlement, mettre en place un plan de résorption de l'auxiliariat tout en maintenant la qualité de l'enseignement dispensé par des personnels formés : tel est l'actuel pari du ministère.

Dans le premier degré, ce seront les élèves-maîtres qui assureront le service : ceux qui entrent en première année recevront effectivement une formation à mi-temps et seront placés sur le terrain pendant l'autre mi-temps. La formation a été ainsi aménagée pour intégrer et tirer parti de leur présence sur le terrain tout en leur assurant une réelle formation en école normale. Cette alternance concerne surtout une quarantaine de départements où les recrutements ont été les plus importants ; ailleurs, l'alternance sera plus brève et les élèves-maîtres remplaceront des instituteurs absents pour des périodes programmées et prévues (stages de formation continue par exemple).

Plus complexe est la situation dans le second degré, puisque se pose conjointement le problème de l'auxiliariat. Il y avait environ 50 000 maîtres auxiliaires l'année dernière ; 3 000 ont été titularisés et un nombre identique reçu aux concours (CAPES, CAPET, agrégation, etc.) ; 43 000 souhaitent être réemployés cette rentrée, soit sur des postes vacants (que le ministère évalue à environ 30 000, cette année), soit sur des suppléances, nombreuses en cours d'année pour remplacer les professeurs en congé de maladie ou maternité.

Une circulaire publiée par le ministère de l'Éducation nationale préconise deux mesures pour favoriser la résorption de l'auxiliariat en évitant des recrutements nouveaux : elle incite d'une part les inspecteurs d'académie à reprendre les maîtres auxiliaires les plus anciens et leur attribuer des postes vacants ; elle demande également aux recteurs de nommer dans des établissements de rattachement, les maîtres auxiliaires restant sur des mi-temps afin que ceux-ci soient employés dès le 1^{er} septembre, étant entendu que le besoin de remplacement et la découverte de postes vacants permettra très vite, soit de leur trouver un second mi-temps, soit de les nommer sur un poste : les services du ministère estiment que, dans un délai de quelques semaines, la quasi-totalité sera ainsi réemployée et que les recteurs ne seront pas tentés de faire appel à de nouvelles candidatures.

Ces mesures ne signifient certes pas la disparition de l'auxiliariat. Mais elles permettront dans un certain temps de le stabiliser en maintenant les maîtres auxiliaires dans leur emploi, et de prévoir, par la suite des possibilités de titularisation.

N. G.

des effectifs de recrutement des personnels (personnels d'inspection, mais surtout personnels d'éducation — conseillers principaux et d'éducation — et personnels d'enseignement, avec l'augmentation du nombre de postes mis aux concours).

Le collectif budgétaire a également tenté de rétablir une partie des postes des personnels non enseignants qui avaient été supprimés au budget 1981, sans que tous les problèmes de ces personnels soient réglés.

Nicole Gauthier

rentrées à la carte

La rentrée étalée — qui devrait être la dernière avec une telle profusion de dates — va donc s'échelonner jusqu'au 28 septembre. Le mouvement des recteurs, intervenu durant l'été, a sinon changé, tout au moins modifié les objectifs et le climat dans certaines académies. Durant cette période, nos correspondants nous rapportent le temps qu'il fait sur la rentrée pour quelques régions. Aujourd'hui, les académies de Lille et d'Amiens.

Lille

L'ACADÉMIE de Lille, parmi les premières à « rentrer », est aussi de celles qui ont accueilli, cet été, un nouveau recteur. Claude Durand-Prinborgne, « libéral de gauche », écarté de l'académie de Nantes à la fin de 1978, succède à Henri Touchard, qui retourne dans cette ville pour reprendre son enseignement d'histoire du Moyen Âge.

C'est dire que le style a changé. Sans s'attarder dans un esprit de revanche ou de critique du passé, Claude Durand-Prinborgne s'engage vers une politique très appréciée de dialogue. « *Les analyses de l'administration et celles des syndicats et des associations de parents se rapprochent.* » Cette exigence de concertation donne la priorité aux élus.

En arrivant à Lille, ce professeur de droit administratif savait qu'il allait se heurter à un problème massif : les retards scolaires (plus de 48 % des élèves de 6^e ont au moins un an de retard, 20 % en comptent deux).

« *Finis les rideaux de fumées* » :

Amiens

cette réalité, ces chiffres « atroces » doivent être regardés en face. D'autant que le combat à engager correspond bien aux volontés ministérielles. Les importants moyens supplémentaires que le collectif a mis à la disposition de l'académie de Lille facilitent sans doute cette rentrée, encore que l'enseignement technologique court, si demandé, trop demandé ici, n'ait pas reçu le surcroît qui aurait dû lui revenir pour satisfaire les besoins.

Mais la lutte contre l'échec scolaire sera longue. Trois zones d'action prioritaire ont été définies : littoral, ancien bassin minier, communauté urbaine de Lille, où souvent les enfants souffrent d'une accumulation de handicaps. Chômage, environnement socio-culturel déficient, origine étrangère...

Les mille cent heures accordées pour le soutien lourd répondent dans l'immédiat, en partie, aux appels implicites des plus défavorisés. Cela suffira-t-il ? Le nouveau recteur et beaucoup de ses interlocuteurs, y compris syndicaux, savent bien qu'il faut penser à d'autres choses. Pédagogie différenciée sans doute, révision des programmes, des méthodes, des comportements d'enseignants. Agir aussi en relation avec l'extérieur.

Aussi Claude Durand-Prinborgne lance-t-il une idée qui prolonge celle des P.A.C.T.E. Les collèges et écoles primaires des secteurs les plus touchés pourraient signer des conventions avec les municipalités et les associations ou organismes divers, en vue d'apporter aux enfants l'environnement socio-culturel qui leur fait défaut.

« Que l'on casse, si nécessaire, la monotonie de l'école. Le moment est propice : il faut faire vite pour faire bouger les choses. »

André Caudron

MALGRÉ un développement des structures dans le premier et le second degrés au cours des dernières années, l'académie d'Amiens souffre encore de nombreuses insuffisances dues à une longue période de sous-scolarisation et à l'expansion démographique : besoins en maternelles en milieu rural, en lycées d'enseignement professionnel, en sections de lycées techniques.

Environ 390 000 enfants et adolescents ont été accueillis le 10 septembre, dont 240 000 dans le premier degré et 150 000 dans le second degré. La date de rentrée, fixée initialement au 8 septembre, a été reculée de deux jours par décision du nouveau recteur, Christian Gras, qui a succédé à Loïc Sparfel. Chargé de mission au cabinet de Pierre Mauroy depuis le 27 mai, Christian Gras a été précédemment professeur à l'université de Strasbourg. Il a soutenu sa thèse de doctorat sur le mouvement révolutionnaire international et il a notamment publié un ouvrage sur le régionalisme.

Les moyens nouveaux attribués

par le ministre de l'Education nationale ont permis d'aplanir les difficultés d'accueil dans l'enseignement élémentaire où les effectifs marquent une légère diminution, et dans les collèges où ils sont en augmentation. L'accueil en seconde se traduit, particulièrement dans la Somme, par un flux d'entrée en accroissement. Les effectifs sont cependant, ici et là, encore supérieurs à trente-quatre élèves par classe. Dans les secondes techniques, les élèves n'ont pas tous pu être affectés dans les sections souhaitées : tertiaires, sanitaires et sociales, hôtellerie, mécanique-auto. L'académie reste sous-équipée en LEP et en sections de brevets de techniciens supérieurs.

Des problèmes plus aigus se posent dans l'Oise où les effectifs ont plus augmenté que dans les deux autres départements de l'académie.

En règle générale, les syndicats d'enseignants et les associations de parents se réjouissent, en Picardie, des mesures prises par le ministre pour satisfaire les besoins les plus urgents, notamment en postes. Toutefois, le SGEN a fait état du sort des maîtres auxiliaires non réemployés ou nommés sur des postes à mi-temps.

Pierre Rappo

la rentrée des familles

« NI marginalisation, ni assistance ; les familles les plus défavorisées en ont assez de quémander. » Tel est le vœu émis par la Confédération syndicale des familles lors de sa conférence de presse annuelle de rentrée. Tenue « dans le contexte nouveau d'un gouvernement de gauche », celle-ci a fait état d'un certain nombre de mesures jugées positives : le coup d'arrêt porté au redéploiement par la création de

postes d'enseignants, les allègements d'effectifs prévus aux CP et CE 1, la possibilité de conserver les « quatrièmes aménagées » et, pour les élèves de troisième, de faire appel des décisions d'orientation, le développement du réseau des « classes passerelles » (premières d'adaptation), le souci de remédier au déficit de certains enseignements dans les SES, les moyens supplémentaires accordés dans les zones

géographiques prioritaires ayant besoin d'actions éducatives spécifiques et la réouverture d'UER dans l'enseignement supérieur.

Mais tout cela reste insuffisant. Comme chaque année, la CSF constate la hausse (+ 15 %) du coût de la rentrée. Les manuels scolaires constituent un des pôles de cette augmentation, notamment pour la classe de seconde où, en raison de la réforme des programmes, la hausse peut aller jusqu'à 25 %. « Depuis le 1^{er} juillet 1979, la liberté des prix concerne aussi les manuels scolaires » indique la brochure (1) de la CSF qui déplore que les effets de la loi Lang sur le blocage des prix des livres n'interviennent qu'au 1^{er} janvier 1982. La CSF signale d'autre part l'augmentation des fournitures scolaires en particulier dans le technique (le budget moyen d'entrée en seconde T1 s'élève à 2 442 F, soit 12 % de plus que l'an dernier) ainsi que la stagnation des bourses.

Ce constat, lié à un espoir d'amélioration consécutif au changement politique, a amené la CSF à formuler plusieurs revendications prioritaires. Elle réclame à la fois « des

mesures d'ordre financier face au coût des études (politique de gratuité et des bourses, budget 1982), le rétablissement pour tous les enfants du peuple du droit d'effectuer leur formation générale et professionnelle dans les structures normales de l'Education nationale et non dans des voies de marginalisation quelles qu'elles soient, et le développement de l'enseignement technique public avec limitation des formes d'apprentissage sur le tas ».

Parmi les propositions les plus intéressantes, on relève le souhait que s'engage une réflexion sur le problème de la lecture (modes d'acquisition, « résistance » des enfants à la lecture, moyens mis en œuvre pour mettre à la disposition de tous, petits et grands, des ouvrages sollicitant leur intérêt) et l'organisation dans les établissements de coopératives gérées avec les élèves, afin de favoriser des achats collectifs de matériel.

Michaëla Bobasch

(1) On peut se procurer la brochure **Le coût de la rentrée scolaire 1981** aux Editions Garibaldi (54, boulevard Garibaldi, 75015 Paris) au prix de 20 F.

la rentrée professionnelle

APPELÉ à son tour à s'intéresser au sort des 200 000 jeunes qui sortent chaque année du système éducatif sans qualification, ainsi qu'à la tendance à la dégradation de la formation professionnelle des adultes (le nombre de congés-formation accordés est tombé de 50 000 en 1979 à 37 000 en 1980), Marcel Rigout, ministre de la Formation professionnelle, a avancé une première série de mesures urgentes : redressement du budget 82, revalorisation de la rémunération des stagiaires indexée plus justement au SMIC, ouverture de 40 000 postes

de stages de qualification et de 15 000 stages d'insertion à la vie professionnelle dès ce mois de septembre, dont 60 % devront être réservés aux femmes. Il a également prévu de mettre fin, à moyen terme, à une série de mesures prises par le précédent pouvoir qui n'étaient, selon lui, que destinées à dégonfler les chiffres du chômage et à soumettre les jeunes aux impératifs du patronat : ainsi il n'y aura pas de quatrième pacte pour l'emploi des jeunes. Marcel Rigout souhaite l'abrogation de la loi Legendre sur les formations alternées et,

surtout, la réorganisation des stages de formation professionnelle (longue durée - qualification - mise à niveau). L'apprentissage « sera rénové dans le sens d'un renforcement du contenu et de la qualité de l'enseignement dispensé ainsi que d'une démocratisation de sa gestion et de son contrôle » (on peut d'ailleurs se demander quelle sera la position du nouveau gouvernement sur la loi sur l'apprentissage, dite loi Royer, qui avait en son temps soulevé de nombreuses protestations des partis de gauche).

En bref, contrairement à ce qui avait été préconisé jusqu'ici, l'enseignement technique public doit devenir une priorité pour le développement de la formation professionnelle, même si, ajoute Marcel Rigout, il est impossible, dans l'immédiat, de ne pas faire appel aux structures existantes (pour la plupart régies par le secteur privé).

Dans le domaine du long terme, le ministère de la Formation professionnelle mise sur la haute qualification de 20 millions de travailleurs pour l'an 2000 : « Il faut passer du droit individuel à la formation professionnelle au devoir national d'organisation de celle-ci, à un haut niveau, pour tous. » Ce qui implique, pour le gouvernement, le passage progressif du 1,1 % légal consacré à la formation professionnelle et continue, à 2 %, et la « transparence » dans l'utilisation, par les entreprises, de ces fonds.

Enfin, le budget 1982 prévoit une augmentation importante des crédits consacrés à la formation syndicale pour « développer la plus large concertation de tous les partenaires sociaux ».

Ces mesures, certes nécessaires, suffiront-elles à inverser la tendance à la déqualification, et, surtout, armeront-elles mieux les jeunes pour trouver un premier emploi qui corresponde à leur qualification ? Sans doute pas, et les parlementaires, dans une très proche période, devront certainement concevoir une législation qui puisse consolider ces premières mesures et rendre plus efficaces, non seulement la formation professionnelle, mais aussi la formation continue et celle des jeunes et des femmes.

Nicole Gauthier

A votre service, les revues NATHAN...

Mensuelles, dynamiques et concrètes,
indispensables dans votre travail quotidien

Réaliste et opérationnelle.

L'ÉDUCATION ENFANTINE "Maternelles"

- Des fiches de travail "vécues" en maternelle
- d'innombrables activités



LE JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES "Collèges"

LA NOUVELLE REVUE PÉDAGOGIQUE "1er cycle"

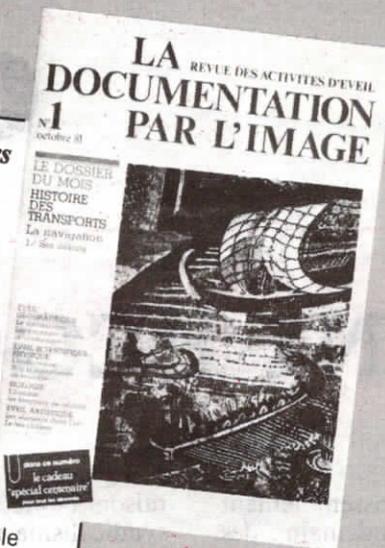
- De nombreuses fiches pratiques
- Des enquêtes "riches" sur les problèmes que vous rencontrez fréquemment.

Pleine de couleurs et d'intérêt

LA DOCUMENTATION PAR L'IMAGE

Revue des activités d'éveil

- Des documents d'une exceptionnelle qualité pour une exploitation très souple



ÉDUCATION & INFORMATIQUE



ÉDUCATION ET INFORMATIQUE

Pour tous ceux qui veulent suivre les pas de géant de la micro-informatique et la formation.

- Dans chaque numéro un dossier "percutant"

Abonnez-vous vite!

Je désire m'abonner à :	FRANCE	ÉTRANGER DOM-TOM
<input type="checkbox"/> L'ÉDUCATION ENFANTINE 9 numéros par an	85 F	112 F
<input type="checkbox"/> LE JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES 9 numéros par an	92 F	119 F
<input type="checkbox"/> LA NOUVELLE REVUE PÉDAGOGIQUE 9 numéros par an	91 F	118 F
<input type="checkbox"/> LA DOCUMENTATION PAR L'IMAGE 9 numéros par an	89 F	116 F
<input type="checkbox"/> ÉDUCATION ET INFORMATIQUE (prix spécial) 1 numéro tous les 2 mois *offre valable pour un 1er abonnement	95 F* (au lieu de 110 F)	140 F

Ci-joint règlement par

- Chèque postal (2-51 Paris) Chèque bancaire

A le 1981

Signature

à retourner à :

FERNAND NATHAN

9, rue Méchain 75676 Paris Cedex 14

DESTINATAIRE

Nom

Fonction

Établissement

Adresse complète

.....

.....

.....

.....

.....

81-C-6223

1981

1982



Rentrée des CLASSES !

- Théâtre
- Musique
- Arbres de Noël
- Activités manuelles
- Articles pour fêtes

Catalogues gratuits sur demande
EXPÉDITIONS POUR TOUTS PAYS



LES EDITIONS DU
cep
BEAUJOLAIS
BP 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TEL. (74) 65-04-30

DE JUIN A SEPTEMBRE

Un certain nombre de congrès ont eu lieu, fin juin-début juillet, que nous n'avons pu relater puisque se déroulant pendant l'interruption de notre publication. Étant donné le contexte et les changements politiques intervenus, quelques-uns ont revêtu une importance toute particulière. Il en est ainsi de ceux du SNI-PEGC, du SNEsup et de l'AGIEM, celui-ci traditionnellement moins agité par les tendances, mais où le Premier ministre, Pierre Mauroy, avait tenu à faire une intervention.

les cong

SNI-PEGC

PREMIER grand rassemblement d'enseignants au lendemain des élections et de la victoire de François Mitterrand, on s'attendait à ce que le congrès du SNI-PEGC (Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège), qui s'est réuni à Toulouse du 8 au 12 juillet, soit, si ce n'est enthousiaste, au moins à l'heure du changement. Malheureusement, les propos qui y ont été tenus, s'ils contenaient de longues allusions au nouveau contexte politique, n'étaient pas neufs et donnaient l'image d'un syndicat figé dans des conceptions anciennes. Que Christian Beullac ait quitté le ministère de l'Éducation à peine deux mois plus tôt n'a pas amené les militants à réfléchir plus activement sur le rôle de l'école et des enseignants.

Certes, et Guy Georges, secrétaire général du SNI-PEGC, a eu

raison de le rappeler, le rôle du syndicalisme enseignant, comme de tout syndicalisme, n'est pas de s'inféoder au pouvoir politique en place, quel qu'il soit, ni de modifier ses analyses sous prétexte que celui-ci a changé (bien qu'une délégation de responsables nationaux du SNI-PEGC ait rencontré l'actuel ministre de l'Éducation nationale, Alain Savary, lors d'une « réunion privée » à la fédération du Parti socialiste de Haute-Garonne). Mais on peut s'étonner que le discours des dirigeants du SNI-PEGC n'ait guère évolué, notamment vis-à-vis des tendances minoritaires du syndicat, dans une période plutôt favorable à l'unité. Seul le drapeau tricolore tendu derrière la tribune du congrès symbolisait le changement.

Les querelles entre la tendance majoritaire socialisante (Unité, In-

VOYAGES SPÉCIAUX DE 2 SEMAINES

A TARIFS RÉDUITS 3^e AGE
HOTEL ET VOYAGE COMPRIS
DÉPARTS D'OCTOBRE 81 A JUIN 82

BALÉARES : CAR ET BATEAU DE PERPIGNAN : 1 225 F
EN AVION DE MARSEILLE : 1 300 F
AUTRES DÉPARTS DE PARIS, TOULOUSE, BORDEAUX, LYON ET NICE

ANDALOUSIE DE TOULOUSE : 1 830 F
AUTRES DÉPARTS EN AVION ÉGALEMENT DE PARIS, TOULOUSE, LYON ET PERPIGNAN

CANARIES DE MARSEILLE : 2 965 F
AUTRES DÉPARTS EN AVION ÉGALEMENT DE PARIS, TOULOUSE, LYON ET NICE

BENIDORM PRÈS D'ALICANTE DE PERPIGNAN EN AUTOCAR : 1 350 F

TUNISIE AVION DE MARSEILLE : 1 930 F
AUTRES DÉPARTS EN AVION ÉGALEMENT DE PARIS, TOULOUSE, BORDEAUX, LYON, LILLE, STRASBOURG

MAROC AVION DE TOULOUSE : 2 900 F
AUTRES DÉPARTS EN AVION ÉGALEMENT DE PARIS, MARSEILLE ET LYON

CIRCUITS EN AUTOCAR
ESPAGNE : BARCELONE-MADRID DE PERPIGNAN, 10 J. : 2 450 F
ITALIE : FLORENCE-ROME DE NICE, 10 J. : 2 800 F

Envoi gratuit des programmes

M.....

Adresse

EDU

VOYAGES B & P 39, quai Voltaire
LIC. 202 A 66026 PERPIGNAN CEDEX

Congrès de l'été

dépendance et Démocratie) et les minoritaires (principalement Unité et Action, animée en partie par des militants communistes) ne se sont en effet guère apaisées et ne marquaient pas, par leur tonalité, l'ère nouvelle, les premiers reprochant aux seconds leurs erreurs du passé, ceux-ci souhaitant, eux, célébrer une « nouvelle fraternité ».

« Ce congrès sera-t-il celui du renouveau ou de l'occasion manquée ? » s'interrogeait, lors du débat sur le rapport d'activité, Gérard d'Hersignerie, au nom de la tendance « École émancipée » (anarcho-syndicaliste-trotskiste). Pour sa part, le leader d'UA, Alfred Sorel, a déploré l'« archaïsme » des interventions UID. Loin de reconsolider le débat interne, ce congrès l'a sans doute rendu plus exacerbé et plus passionné. Plus que jamais, sans doute, le débat sur l'avenir de l'école était nécessaire ; on peut regretter qu'il n'ait pas tenu la place qu'il méritait. Si, effectivement, les conditions sont réunies aujourd'hui pour un meilleur fonctionnement de l'Éducation nationale, il semble que la machine syndicale se soit grippée sur des débats

anciens et, pour la plupart, stériles. Que chacun recherche l'unité dans la clarté, soit, mais on comprend mal que ce soit aux dépens de l'action syndicale unitaire.

De surcroît, si le contexte politique est plus favorable aux organisations syndicales, le SNI arrivait au congrès dans une situation délicate : le taux de syndicalisation ne cesse de chuter ; le syndicat des instituteurs ne revendique plus que 280 000 adhérents, contre presque 300 000 il y a deux ans. De plus, les instituteurs, comme les professeurs de collège, n'ont pas été épargnés pendant les six mois précédant le départ de l'ancien gouvernement : suppression de 300 postes d'instituteurs mis à disposition des œuvres (postes rétablis depuis par Alain Savary), circulaire sur les obligations de service des directeurs d'école (également abrogée), échec des négociations sur la revalorisation de l'indice des instituteurs, enfin arrêt du recrutement des PEGC au profit, plus particulièrement, des certifiés. Dans ce contexte, l'arrivée d'Alain Savary rue de Grenelle a amené une bouffée d'air frais et c'est sans doute à l'opti-

misme ambiant qu'il faut attribuer la forte progression du vote sur le rapport d'activité (66,34 %, soit une progression de + 6 % par rapport au précédent congrès). Pourtant, une majorité de congressistes ont été déçus par la teneur des débats.

Ont été remises à l'ordre du jour, et longuement évoquées par les participants à la tribune, deux questions importantes pour la vie du syndicat et pour tous les personnels enseignants : les relations avec les parents et la laïcité.

Soulevé déjà depuis plusieurs années, le problème des relations avec les parents est aujourd'hui l'une des plus importantes questions qui soit posée à l'école. Sur ce point, la direction du SNI-PEGC, malgré les appels de quelques militants, reste inébranlable : les seules discussions acceptées sont celles avec la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE, fédération Andrieu) et elle seule ; et ne sont acceptées que les discussions sur le fonctionnement institutionnel de l'école, les instituteurs faisant la sourde oreille quand le débat s'engage sur un autre terrain.

Second point d'actualité qui a provoqué des remous, tant dans le monde enseignant qu'à l'extérieur : la laïcité. Le congrès, unanime, a voté une motion laïque rappelant la résolution du colloque du CNAL (Comité national d'action laïque) de 1972 (pour une gestion tripartite du service public laïque) dans la foulée du serment de Vincennes, le 19 juin 1960. Nombreuses ont été les interventions défendant farouchement l'école laïque, de Guy Georges (« *Il n'y a qu'une seule école, et c'est l'école laïque* »), à Jean Battut, secrétaire national du SNI-PEGC, chargé des questions laïques (« *Tant qu'existe le cléricalisme, l'anticléricalisme ne peut pas mourir* ») en passant par le leader de l'École Émancipée-Front unique ouvrier (trotskiste, animé par des militants de l'Organisation communiste internationale), Michel Landron, qui dénonçait vivement « *l'alliance du goupillon et des cofres-forts* ». « *Fonds publics à l'école publique* », mentionne la motion du congrès. Il n'est pas dit, mais c'est implicite, « *fonds privés à l'école privée* ».

Cette motion a une double signification : d'une part, elle a permis de faire l'unanimité d'un congrès houleux sur au moins un point ; d'autre part, alors que le ministère, soucieux de conserver pour l'instant de bonnes relations avec l'enseignement privé (et certains élus locaux), restait prudent sur cette question, le SNI-PEGC tenait à se démarquer pour couper court à toute critique de docilité à l'égard de l'actuel pouvoir. Mais agir de manière aussi spectaculaire était aussi une façon d'empêcher le dialogue et rendre impossible toute discussion entre les différents parte-

naires concernés. En prolongeant une guerre scolaire dont les enjeux ont cependant beaucoup changé depuis le début du siècle, les dirigeants du SNI ont sans doute voulu faire oublier le marasme d'un congrès dont il était attendu beaucoup plus.

C'est maintenant, au cours de cette rentrée scolaire, et sur le terrain, qu'on pourra mesurer l'impact du changement dans le domaine de l'école. Mais il serait dommage que celle-ci n'évolue pas et qu'on ait plus tard à regretter « l'occasion manquée ».

Nicole Gauthier

SNESup

« TOUT le monde parle de changement depuis le 10 mai, mais rien n'a changé ; en tout cas au SNE-Sup. Lorsque la moitié des adhérents participe au vote, il n'y a pas de quoi faire du tromphalisme. »

Cette constatation désabusée — qui émanait pourtant d'un représentant de la tendance majoritaire, Action syndicale —, reflétait bien l'atmosphère d'un congrès où les débats ont tourné autour de deux préoccupations : la vie interne du syndicat et les revendications prioritaires en cette période de changement.

Les interventions sur la vie interne du syndicat découlèrent en droite ligne des remous qui ont agité celui-ci en mars dernier (1). Il s'agissait d'un appel pour le renouveau du SNESup lancé par soixante-dix universitaires de différents courants de pensée. Mécontents de « l'immobilisme » face à la politique gouvernementale, les signataires, réunis en une nouvelle tendance, l'Union pour un grand syndicat des enseignants du supérieur (rassemblant des militants socialistes de Démocratie Action et de Socialisme et Education), se proposaient de « dynamiser » sur un certain nombre d'actions prioritaires (défense de l'emploi, déblocage des

carrières, promotion du rôle social de l'Université, développement de la recherche), un syndicat qu'ils estimaient — à juste titre, si l'on en croit les chiffres (2) — en perte de vitesse.

Curieusement, le changement politique intervenu le 10 mai a joué en faveur de la direction du SNE-Sup. La tendance majoritaire Action syndicale (animée principalement par des communistes) est probablement apparue plus offensive face à un gouvernement socialiste, et ceci d'autant plus qu'au moment du congrès, fin juin, le ministre de l'Education nationale avait reçu les syndicats mais sans rien leur promettre ni leur accorder. C'est sans doute la raison pour laquelle la tendance Action syndicale a obtenu 62,38 % des voix (contre 64,15 % en 1980) lors du vote sur l'orientation, et l'Union pour un grand syndicat du Supérieur seulement 26,13 % des suffrages.

Dans ces conditions, Pierre Duharcourt, secrétaire général du SNESup, avait beau jeu de proposer aux tendances minoritaires (Ecole émancipée, Front unique ouvrier et Union pour un grand syndicat du Supérieur) de participer au Bureau national. En l'absence

de définition commune d'un programme d'activité, toutes ont refusé. Quant à la motion d'orientation, elle reprend — fort habilement — un certain nombre de thèmes proposés par les contestataires : défense du potentiel de formation et de recherche, habilitations, définitions de cursus rénovés dans tous les cycles et les secteurs, meilleure articulation des missions de formation initiale, continue et de recherche.

Le SNESup réclame en outre « des mesures spécifiques d'intégration de tous les personnels sur des postes titulaires correspondant aux compétences acquises et aux fonctions exercées (notamment l'intégration comme maîtres-assistants pour tous les assistants), la revalorisation des traitements, la simplification des carrières, l'élaboration d'une politique de recrutement et de formation des enseignants du supérieur, la démocratisation des institutions universitaires dans tous les établissements, par la création d'instances régionales et nationales en liaison avec une transformation des pratiques et des relations de travail entre les différentes parties prenantes de la vie universitaire, le gel et l'abrogation de la loi Sauvage, la refonte de la loi d'orientation par le Parlement ainsi que l'annulation des mesures discriminatoires (décret Imbert) à l'encontre des étudiants étrangers ».

En conclusion, Pierre Duharcourt a fait remarquer que les réponses du ministre aux demandes du SNESup restaient « obscures ou très insuffisantes ». Il a déploré en particulier « le refus de renouvellement sans limitation de durée des assistants non titulaires » (3) et dénoncé « les procédures choisies (communiqué de presse, télex, nomination de commissions) » qui ne correspondent pas, à son avis, « au souci affirmé par le ministre de la concertation avec les organisations syndicales représentatives ».

Michaëla Bobasch

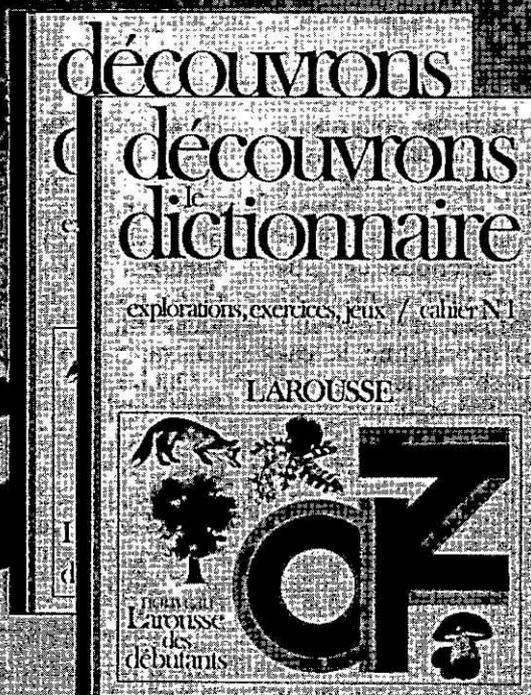
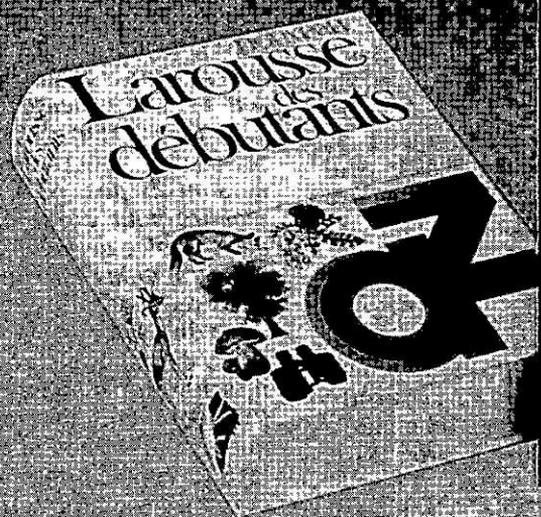
(1) *l'éducation*, n° 451 du 26 mars 1981.

(2) Le nombre d'adhérents est passé de 8 698 en 1979 à 7 277 en 1981.

(3) Les assistants non titulaires dont le contrat arrivait à échéance sont maintenus en place pour une durée de deux ans.

suite p. 16

**Le dictionnaire est de plus en plus
utilisé en classe...**



aidez vos élèves à utiliser le dictionnaire !

Aidez-les à maîtriser l'ordre alphabétique, à comprendre les systèmes de renvoi, à tirer parti des tableaux de conjugaison, à utiliser les illustrations pour perfectionner leur vocabulaire...

Faites-leur faire de l'orthographe et de la grammaire avec leur dictionnaire, faites-les travailler sur les synonymes, les contraires, les dérivés, donnez-leur des textes à créer...

Faites du dictionnaire un véritable outil d'apprentissage du français en classe, avec :

DÉCOUVRONS LE DICTIONNAIRE

explorations, exercices, jeux

Deux cahiers progressifs pour apprendre à se repérer dans le Nouveau Larousse des débutants, à trouver tous les mots, les explications, les exemples et les illustrations que l'on peut y chercher, et aussi à découvrir toutes les ressources que l'on ne pensait pas à lui demander.

Chaque cahier (17 x 22 cm), 96 pages + fiches d'"autocorrection"

complément du

NOUVEAU LAROUSSE DES DÉBUTANTS

17.000 mots, 96 planches d'illustrations thématiques en couleurs (entièrement refaites pour être plus précises et plus informatives), tableaux de grammaire et de conjugaison.

Un volume cartonné (14 x 19 cm), 844 pages dont 96 hors-texte en couleurs.

Pour vous permettre de faire connaissance avec "Découvrons le dictionnaire", une offre spéciale vous sera envoyée vers le 15 septembre. Si vous ne la recevez pas, demandez-la nous en écrivant à :

Larousse

SERVICE RELATIONS ENSEIGNEMENT, 17, RUE DU MONT-PARNASSE, 75298 PARIS CEDEX 06

AGIEM

LE cinquante-quatrième congrès de l'Association générale des institutrices d'écoles maternelles (AGIEM) a bien failli, du fait des circonstances politiques, ne point avoir lieu. Mais le calendrier des élections législatives a permis qu'au dernier moment la puissante organisation (vingt-huit mille membres) maintienne le calendrier de son soixantième anniversaire. Et les assises lilloises se sont déroulées normalement à l'extrême fin de l'année scolaire passée, du 24 au 27 juin.

Un rassemblement superbe : plus de trois mille participants, des conférences centrales et des journées décentralisées, à travers les expositions, les ateliers pédagogiques, les écoles de plusieurs circonscriptions du Nord. Ce congrès, ce fut d'abord une démonstration de force. Les déléguées ne représentaient-elles pas, en quelque sorte, les 2 380 000 enfants et plus, accueillis dans les maternelles françaises ? Soit environ 80 % des deux à six ans.

Cette maternelle que tout le monde, à l'étranger, nous envie, comment l'améliorer encore... Dans le prolongement du précédent congrès de Strasbourg, celui de Lille a étudié « la conquête de l'autonomie du jeune enfant ».

Intégrer l'enfant dans un milieu matériel et humain, développer sa personnalité, sa sensibilité, ses aptitudes par l'action, l'imagination et l'esprit critique, tels sont les buts de l'école maternelle.

L'autonomie n'est pas spontanée, l'autonomie s'acquiert. L'école peut aider cette conquête si la pédagogie et l'action éducative prennent comme point central l'enfant qui apprend, et non pas les différents « savoirs » qu'un enfant devrait acquérir à l'école maternelle. Une pédagogie dont l'un des buts est l'autonomie de l'enfant cherche à développer des savoir-faire et des savoir-être. Les instituteurs et institutrices ont un rôle à jouer, une

action éducative à mener dans ce domaine, en donnant la parole à l'enfant, en mettant en place une pédagogie de la découverte et du projet, en créant un milieu éducatif adéquat. Dans cette conquête de l'autonomie, le groupe-classe peut jouer un rôle facilitateur, ou au contraire être une gêne.

Quelle est la place et le rôle de l'institutrice dans ce groupe-classe ? L'attitude qu'elle adopte est essentielle. Une attitude d'accueil qui favorise les conduites autonomes, qui refuse le maternage, la surprotection, la routine, qui cherche à aller plus loin dans le progrès de l'enfant...

Devenir autonome ne signifie pas individualisme outrancier. L'enfant devient indépendant dans sa pensée, son attitude, ses comportements, tout en construisant autour de lui un réseau de relations efficaces et formatrices, mais aussi équilibrées et joyeuses.

Quel est l'effectif optimum ? Andrée Bertin, présidente de l'AGIEM, a rappelé le vœu de ramener de trente-cinq à trente, dans un premier temps, le nombre d'élèves par classe. Bianca Zazzo, maître de recherche au CNRS, venue aider les congressistes dans leur réflexion, est allée beaucoup plus loin : si l'on veut, dit-elle, adapter la maternelle aux plus petits, il faut deux adultes pour vingt-cinq élèves dans certaines activités.

Par ailleurs, elle s'est montrée favorable sans réserve à la scolarisation dès l'âge de deux ans : « *Il suffit de créer une école adaptée.* » Rejetant l'idée des « crèches scolaires », émise par Évelyne Sullerot, elle a convenu néanmoins que l'adaptation des enfants dépendait aussi de facteurs socio-culturels dont l'école n'était pas responsable. Andrée Bertin n'est pas opposée à l'accueil des « deux ans », mais souhaite qu'il se fasse à temps réduits et sans exigence d'exac-

de. Pour Mlle Abbadie, inspectrice générale, il conviendrait de l'assortir d'une liaison étroite entre la crèche et l'école maternelle, qui seraient fréquentées alternativement, comme en témoignent certaines expériences parisiennes.

Les rythmes journaliers des jeunes enfants préoccupent beaucoup Andrée Bertin : « *Aux six heures de classe, il faut ajouter pour certains le restaurant scolaire et la garderie, soit neuf, dix heures, parfois plus, sous la pression d'un groupe.* » La présidente s'interroge : « *Ces excès ne sont-ils pas à l'origine du rejet scolaire pour de nombreux jeunes, des troubles de la personnalité, des manifestations de violence ?* »

La réduction du temps de travail des adultes pourrait offrir un élément de solution. Encore faudrait-il, selon Andrée Bertin, la répartir sur toute la semaine, de manière que parents et enfants soient d'avantage ensemble. Il serait utile aussi de parfaire l'information des familles sur les besoins fondamentaux des enfants.

Les congressistes ont eu la fierté d'être reçus par Pierre Mauroy, revenu spécialement de Paris, dans son Hôtel de Ville. Le Premier ministre et maire de Lille a évoqué les premières décisions du ministre Alain Savary, comme l'annulation des fermetures de classes prévues pour la rentrée et les objectifs du gouvernement : un plan pluriannuel d'ouverture d'écoles maternelles, pour favoriser la scolarisation à partir de deux ans dans les zones urbaines et rurales ; la volonté de parvenir à un maximum de vingt-cinq élèves par classe ; l'amélioration des structures des écoles, notamment par la décentralisation de la gestion et du fonctionnement.

Voyant dans la maternelle le terrain d'une lutte préventive contre l'échec scolaire, Pierre Mauroy a souhaité « *la participation des parents à l'ensemble de la mission éducative de l'école.* »

Propos qui a soulevé moins d'enthousiasme que le reste chez les auditeurs. « *La participation individuelle des parents, oui. La participation des associations, non.* », a commenté Andrée Bertin.

André Caudron

pour maîtriser la langue française



C.M.2 et 1^{er} cycle

NOUVEAU DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN ILLUSTRÉ

sous la direction de J. Dubois.

Nouvelle édition du célèbre D.F.C., le dictionnaire de la classe de français, avec :

- 33 000 mots : enrichi et actualisé, tout le vocabulaire qui entre dans l'usage écrit et parlé de la langue courante et que les élèves doivent savoir utiliser à l'issue de la scolarité obligatoire.
- 1 062 illustrations : un apport descriptif complémentaire des définitions et qui permet l'introduction de termes plus spécialisés n'appartenant pas au vocabulaire courant ou ne nécessitant pas d'explication autre que celle de l'image.

Cartonné (14, x 19 cm), 1 296 pages, 90 tableaux de grammaire, 89 tableaux de conjugaison:

LAROUSSE DE LA CONJUGAISON

10 000 verbes répertoriés à l'index, 115 types de conjugaison (mettant en parallèle l'orthographe et la prononciation de chaque forme), et toutes les précisions sur l'accord du participe passé. Complet et facile à consulter, il indique toutes les personnes de chaque temps, avec des remarques sur les usages rares ou particuliers, à raison d'un verbe par page.

Un volume cartonné (13 x 19 cm), 176 pages.

Larousse

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES



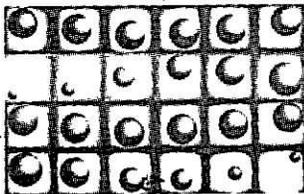
Unidisc au service des éducateurs

expression corporelle

IMAGINATIONS / 3

UD 30 1371

imaginations 3



Réalisation Andrée Huet et Pierre Chêne.

Sur une face, un conte « La fleur de vie », créé par des enfants. « en éveil » pour faire de l'expression corporelle collective.

Sur l'autre face, 13 plages musicales en rapport avec les thèmes du conte pour les travailler séparément.

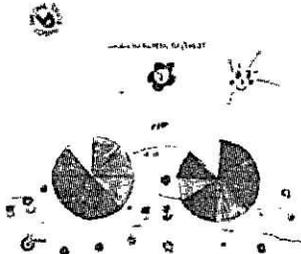
Livret habituel joint au disque.

comptines

RONDIN, PICOTIN

UD 30 1415

rondin picotin



Pour les enfants à partir de trois ans. Soixante-dix comptines, rondes et jeux dansés pour l'éducation motrice, l'éducation vocale, la formation de l'oreille des enfants (Méthode de Z. Kodály).

Conception et réalisation : Jacquotte Ribière-Raverlat. Enregistrement réalisé avec les enfants des écoles de Livry-Gargan.

jeux-danses

DANSONS LA CAPUCINE

UD 30 1427

Dansons La Capucine



Pour les crèches et les premières classes d'écoles maternelles, voici, spécialement enregistrés pour les tout petits, dix-huit jeux dansés, faciles et amusants. Tous les airs sont tirés du folklore : « A la queue leu-leu », « Ah mon beau château », « Enfilons les anguilles », etc. Sur le livret accompagnateur, on trouvera les paroles des chansons (l'enregistrement ne comporte que l'orchestre) ainsi que toutes les indications pédagogiques pour la danse.

Réalisation : Jeannine Coriou. Ensemble d'instruments sous la direction de Brigitte Champeaux.

nouveauté-chanson

SERGE KERVAL

UD 30 1475

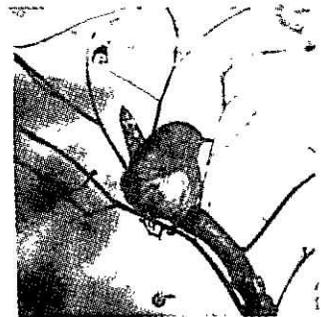


Serge Kerval le « Pete Seeger du folk de langue française ». Grand prix de l'Académie du disque français, prix du meilleur disque Loisirs Jeunes, présente

nature

ÉCOUTER ET RECONNAÎTRE 30 OISEAUX FAMILIERS

UD 30 1481



Sous le patronage du Muséum d'histoire naturelle. Réalisation Claude Chappuis, Philippe Barbeau et Martine Todisco.

Sur une face, chants de trente oiseaux diffusés isolément.

Sur l'autre face, les oiseaux dans leur milieu naturel (parcs, vergers, jardins, à différentes époques de l'année).

chansons à danser

LE BAL DES ENFANTS

UD 30 1445



Le premier groupe folk réservé aux enfants. « La petite dame - Oh, Oh, Oh ! Chante le refrain - Drôle d'allure, drôle de chapeau - Le pommier a grandi - Rock and roll canard - C'est Marie-Madeleine - J'ai volé cinq écus au roi - Quand le bonhomme - Accroche-toi - Et nous tournons, nous tournons. »

BON DE COMMANDE A RETOURNER

à votre disquaire ou à défaut à

SIDDA, 49, rue Polonceau, 75018 Paris

NOM PRENOM
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE

..... disque (s) Imaginations / 3 (30 1371) x 54 F -

..... disque (s) Rondin, Picotin (30 1415) x 54 F -

..... disque (s) Dansons

la capucine (30 1427) x 54 F -

..... disque (s) Serge Kerval (30 1475) x 54 F -

..... disque (s) Écouter et reconnaître (30 1481) x 54 F -

..... disque (s) Le bal des enfants (30 1445) x 54 F -

Franco à partir de trois disques, sinon rajoutez 10 F

Ci-joint mon règlement (par chèque bancaire ou postal) F

à votre Service

Il apparaissait bien que les thématiques des diverses collections actuelles de « Guides » étaient en voie de se tarir. Ces ouvrages, principalement consacrés à présenter fossiles, minéraux, arbres, plantes, insectes et autres animaux, ont peu à peu couvert le champ de ces domaines. On a constaté des chevauchements entre différentes séries, dont certaines sont d'ailleurs excellentes et dont nous n'avons pas manqué de signaler les récentes parutions dans ces colonnes. Cependant, on attendait un

bles, jetons un regard sur les trois plus récents. Le **Guide des îles et des côtes françaises** de Victor R. Belot (224 p., ill.) est une véritable initiation au milieu marin. Bien entendu, il donne aux voyageurs les renseignements que ceux-ci en attendent. Mais il fournit au surplus, à ceux qui résident sur ces terres, de quoi s'initier à l'histoire, à la géographie, à la faune et à la flore, aux coquillages et aux climats. Disons donc, en peu de mots, qu'au guide centré sur un seul et unique thème, en inventoriant les éléments

sés. Et grâce à son information plurielle, qui signale des monuments, des musées, des sites, etc., il s'avère un outil de travail du premier intérêt pour les enseignants et leurs élèves. Quant au **Guide touristique de l'industrie en France** de Victor R. Belot (336 p., ill.), sa richesse est gage de la fécondité de son recours. Il présente par régions et par départements une foule d'industries (l'index par « produits » est ici précieux) et de sites de l'archéologie industrielle dont la connaissance permet de

le renouveau des guides

renouvellement. Celui-ci s'est manifesté. Il faut reconnaître que c'est avec un peu de retard que nous en avons pris conscience car la maison qui en est l'instigatrice (Pierre Horay) ne fait pas partie des éditeurs pédagogiques dont les productions retiennent prioritairement notre intérêt. Mais il faut bien admettre qu'il y a diverses façons d'entendre la pédagogie. Au sens purement didactique, on opposera ici une conception moins étroite, plus ouverte, et, partant, plus riche. Parmi les douze Guides Horay aujourd'hui disponi-

et passant sous silence tout ce qui n'entre pas dans ce domaine d'élection, se substitue un guide pluridisciplinaire et qui se soucie de la liaison entre le monde et l'école. On peut faire des observations similaires à propos des deux derniers de la série, qui viennent juste de sortir en librairie. Le **Guide des champs de bataille en France** de Patrick Roussel (224 p., ill.), tout en privilégiant l'optique historique et se révélant fort utile aux promeneurs de passage, s'adresse aussi à ceux qui habitent aux alentours des lieux de combats recen-

mieux comprendre l'évolution de notre civilisation. L'auteur souligne, dans sa préface, la vocation pédagogique de cet ouvrage. En effet, au-delà du profit instantané que l'on peut en retirer, il constitue une suggestion d'ouverture sur le monde, une incitation à aller visiter les industries et les musées mentionnés dans un périmètre proche de l'établissement où l'on se trouve. Pour ces diverses raisons, cette collection mérite une attention toute particulière de la part des documentalistes, des professeurs et des instituteurs. ■

documentation

CRDP et CDDP publient

■ **Le CRDP de Montpellier** (allée de la Citadelle, 34064 Montpellier Cedex) a fait paraître il y a quelques mois un ensemble pédagogique intitulé **A la découverte de la garrigue**. Ce travail est le fruit d'une concertation entre le CRDP éditeur et ceux d'Aix-Marseille et de Nice. Il a pour buts de familiariser les élèves avec la « physionomie » de la garrigue (localisation géographique et végétation spécifique), de leur faire connaître les êtres vivants et le milieu physique, enfin de mettre en évidence les inter-relations qui existent entre les êtres vivants.

Au niveau de la réalisation, un livret général rassemble les informations de base à l'intention des maîtres. Pour chacun des trois thèmes cités, l'enseignant dispose d'une pochette contenant neuf diapositives et des fiches détaillées d'exploitation. Outre la qualité globale de cette production, on soulignera les avantages du recours à trois modules articulés permettant une utilisation nuancée selon les intérêts et les besoins du niveau et du moment.

■ **Le CRDP de Nancy-Metz** (99, rue de Metz, 54000 Nancy) a publié cette année un ensemble de dossiers documentaires sous le titre **L'eau et l'enfant en Lorraine**. Un double repérage idéographique, sur les documents et les fiches, permet d'une part de savoir à qui s'adressent les pièces en question (au maître, aux élèves, à l'ensemble maître-élèves) et, d'autre part, de les reclasser dans leur chemise d'origine après utilisation.

Cet ensemble, destiné au premier degré, contient un maximum de renseignements dont il faut louer la précision et l'actualité. Il envisage le cycle de l'eau au niveau de son cours de surface et de son cours souterrain, fait usage de graphiques,

tableaux et cartes. Un dossier est centré sur les pollutions et leurs remèdes; un autre sur l'eau potable (qualité, distribution, consommation). Cet outil de travail éveille l'intérêt des enfants pour le milieu où ils vivent. Il répond parfaitement aux Instructions officielles du 11 septembre 1980 et, quoique centré sur la Lorraine, il permet de nombreuses généralisations.

A noter que ce dossier est différent de la brochure **L'eau en Lorraine**, publiée par le même CRDP, que nous signalons dans cette rubrique en 1978.

■ Demeurons dans cette province de l'Est qui a incité Norbert Lefranc à réaliser une très intéressante **Introduction à la grande faune de Lorraine (CDDP des Vosges, rue de l'École normale, 88025 Epinal Cedex — 70 p., 26,30 F franco)**. Brochure passionnante puisqu'elle nous présente non seulement la grande faune actuelle — cervidés, sangliers, chamois — mais aussi évoque celle du passé : depuis l'aurochs jusqu'au loup, en passant par le lynx, que certains pays ont réintroduit, tels la Yougoslavie, la Suisse, l'Allemagne fédérale et l'Italie; le problème, chez nous, est surtout lié à l'opposition des chasseurs. C'est au niveau du chapitre consacré justement à la chasse que nous émettrons quelques réserves; certes, les propos qu'il avance sont étayés par des données incontestables mais comment ne pas condamner fermement la battue, au lieu de proposer de « l'aménager un peu » (p. 53). Cela dit, cette étude est de qualité.

■ **Le CRDP d'Orléans-Tours** (BP 2219, 45012 Orléans Cedex) propose **Présent et passé de la forêt française - L'exemple du Loir-et-Cher** (174 p., 51 F franco. Préciser à la commande la formule désirée : bro-

chure reliée, ou bien documents libres dans une pochette kraft). Il s'agit d'un document important, par le fond comme par le volume, dont les leçons tirées sont transposables où que l'on réside et dont la diversité permet des abords multidisciplinaires. Partant de l'exemple départemental, on parvient à la forêt envisagée comme écosystème. Nous passons ensuite de la forêt au XVIII^e siècle à son état actuel. Ce qui conduit, au-delà d'un panorama sur l'exploitation forestière, à la notion de protection (lutttes contre la mauvaise gestion et contre les pollutions industrielles). L'auteur termine en envisageant les choix déterminants pour l'avenir.

Si la dominante historique est privilégiée dans cette étude, son utilisation pédagogique sera également précieuse dans diverses autres activités : géographie, sciences naturelles, initiation économique et sociale, etc.

■ Une autre approche de la forêt nous est proposée par le **CRDP de Lille** (BP 3399, 59018 Lille Cedex) sous le titre **Arbres, bois et forêts du Nord**. Réalisé par trois professeurs d'école normale, ce gros dossier de 396 pages est accompagné d'une série de trente-six diapositives, commentées dans la brochure elle-même (p. 379). Il ne s'agit pas là, les auteurs le précisent au cours de leur introduction, d'une monographie sur le milieu forestier. Les objectifs visés, dans la perspective des contenus de formation à l'école élémentaire et au premier cycle, sont triples : montrer l'importance fondamentale des végétaux pour les êtres vivants; décrire la communauté végétale qu'est une forêt à partir d'exemples régionaux; enfin, faire prendre conscience de la nécessité de sauvegarder ce qui reste encore de ce patrimoine naturel.

Par sa densité et l'ampleur de son information, cet ensemble ne saurait constituer un plan de progression scolaire et moins encore un thème d'étude. Il s'agit là surtout d'une source d'informations scientifiques destinées aux enseignants. Des documents, accompagnés de suggestions pédagogiques, sont utilisables au niveau des activités d'éveil. Le tout constitue un fonds particulièrement fécond.

■ **Le CRDP de Lyon** (47, rue Philippe-de-Lassalle, 69318 Lyon Cedex 1) publie une brochure de 78 pages intitulée **Un mois avec nous à Bachat-Boulot. Classe de neige-Classe de nature**. Dû à Martine Gaillard et à ses élèves, il s'agit d'un bilan de deux séjours effectués au même lieu, l'un au printemps l'autre en hiver. Les problèmes administratifs y sont évoqués. Au niveau des activités pédagogiques, bien souvent ce sont les élèves qui complètent et illustrent ce témoignage, par des emprunts faits à leurs travaux.

Une bonne brochure pour décider les hésitants. Car les classes « vertes », « blanches » et « bleues » doivent se multiplier encore.

■ **Le CRDP de Dijon** (BP 490, 21013 Dijon Cedex) a récemment fait paraître un ensemble pédagogique : **Origine et évolution de l'homme**. Il s'agit d'une série de vingt-quatre diapositives avec une brochure de présentation de Jean Chaline (prix franco : 46 F). Approche synthétique d'une longue recherche en matière de paléontologie, il est évident que ces diapositives ne sont pas destinées à être passées les unes après les autres, de façon massive. Mais elles rendront de grands services dans une démarche, plus ample, destinée à retracer les grandes lignes de l'évolution humaine et de montrer les divers « paliers » qui ont permis au Ramapithèque des savanes de devenir l'Homo sapiens, aujourd'hui, maître et donc responsable de son évolution. La première diapositive est un schéma replaçant le développement de l'homme dans le contexte plus général de l'histoire de la Terre. La dernière présente, également grâce à un schéma, l'évolution des Singes anthropomorphes et des Hominiés dans l'espace et le temps, d'après nos connaissances actuelles.

■ **Le même CRDP** présente à l'intention des anglicistes, une publication intitulée **Live from Britain**. Cette brochure, réalisée pour les élèves de troisième et de seconde mais éventuellement adaptable à d'autres classes, rassemble trente textes intégraux choisis dans le supplément couleur de **l'Observer**, parmi les pages « Young Observer », plus parti-

culièrement destinées aux jeunes Britanniques de douze à seize ans.

La diversité des sujets évoqués, l'authenticité du ton, les propositions d'étude de la langue et les suggestions de discussions formulées à la suite de chaque article devraient permettre de varier et d'enrichir les activités langagières.

■ Dans une brochure intitulée **Enseignement diversifié et pédagogie de l'espagnol, le CRDP d'Orléans** (BP 2219, 45012 Orléans Cedex) a rassemblé des comptes rendus d'expériences et des témoignages de professeurs sur l'enseignement de l'espagnol au premier cycle. L'un d'eux souligne l'intérêt de l'expression dramatique. Un autre relate une expérience intéressante effectuée dans un LEP, au niveau du BEP.

Cet ensemble de propositions montre que la nécessité de s'adapter aux aptitudes diverses des élèves conduit nécessairement, ainsi que le précisera Mlle Puveland, inspecteur général d'espagnol, à diversifier les démarches afin d'enrichir l'expression et d'épanouir l'individu, quel que soit le type de classes auquel on ait affaire.

■ **Le CRDP de Poitiers** (5, rue Sain-

te-Catherine, 86034 Poitiers Cedex) innove en proposant **Le micro-ordinateur à cœur ouvert** (la brochure : 20 F franco ; la série de diapositives : 35 F franco). Il ne s'agit pas d'un traité d'initiation, mais d'un essai, très clair, destiné à définir, dans l'histoire de l'informatique, ce que représente l'avènement des microprocesseurs. Dégagé de tout le jargon des informaticiens, ce document de vulgarisation est accompagné de dix-neuf diapositives qui illustrent les composants et ensembles électroniques essentiels des micro-ordinateurs ; il permettra même d'étudier la symbolisation des fonctions logiques (p. 11). On relèvera qu'il n'y a aucune équivoque entre elles, ce qui n'est pas toujours le cas au niveau de la langue usuelle. Exemple : le « ou » français, qui peut signifier aussi bien l'équivalence, l'exclusion ou l'alternative.

■ **Le CRDP de Besançon** (BP 1153, 25003 Besançon Cedex) publie les **Cahiers du CRELEF** (Centre de Recherche en linguistique et enseignement du français - Abonnement annuel : 40 F). Le n° 11 de cette revue s'intitule « Pour un usage critique des media à l'école ». Parmi les contributions, toutes originales, et qui précèdent, à l'intention des profes-

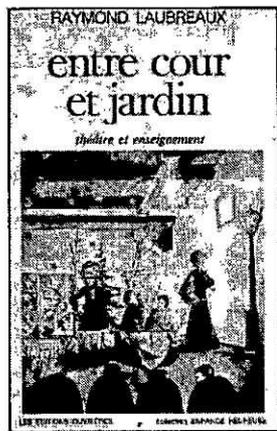


les éditions ouvrières

Raymond Laubreaux

ENTRE COUR ET JARDIN

Théâtre et enseignement



Pratiques, techniques, expériences

pour jouer, lire, exprimer

un spectacle avec des scolaires.

Collection «Enfance heureuse»

dirigée par Jacques Charpentreau

21930 — 120 pages

seurs de lettres, certaines vérités et divers principes fondamentaux liés à une évolution socio-technologique dont le retentissement ne saurait être ignoré par l'enseignement du français, on relève les noms de certains d'entre eux, familiers à nos lecteurs. C'est le cas de Claire Méral, François Mariet et Louis Porcher. Ce dernier, montrant que la technologie des media va affecter tout particulièrement l'enseignement de la langue maternelle, conclura : « Il ne s'agit nullement d'être moderniste par un effet de mode, mais bel et bien de comprendre les lignes d'évolution le long desquelles nous avançons. »

Un numéro recommandé à l'attention de tous les enseignants de français.

■ **Au CRDP de Reims** (BP 387, 51063 Reims Cedex) on peut, depuis peu, commander le volume II d'un ensemble consacré à l'**Economie familiale et sociale**. Il comprend un fascicule de 24 pages et un dossier de cent documents livrés sous pochette plastique (prix franco : 53 F). L'objectif général de cette publication est de faire acquérir à l'élève des connaissances et des aptitudes l'incitant à prendre conscience des problèmes de ce type. Elle s'articule en quatre parties : Thèmes généraux (déjà parus) ; Thèmes spécifiques (le présent dossier) ; Thèmes particuliers et thèmes de l'interdisciplinarité (à paraître).

Les deux thèmes abordés ici sont **La santé** (hygiène de vie ; prévention, vaccination, facteurs de santé) et **La pollution** (de l'air, de l'eau, par le bruit, des aliments). Chaque élément est traité spécifiquement, replacé dans un contexte plus général, assorti de propositions de documentation et d'activités pédagogiques. De nombreux documents peuvent servir à la rétroprojection et au tirage d'exemplaires séparés, ce qui facilite le travail.

■ **Le CDDP de Mâcon** (2, rue Jean-Mouvet, 71000 Mâcon) nous donne **Vers le jeu collectif** (84 p., 24 F franco). Ce document résulte de la prise en compte, déjà évoquée par Wallon, que, loin d'être seulement des dérivatifs, les jeux constituent à l'école élémentaire des activités fondamentales qui ont valeur éducative incompara-

ble. Après avoir distingué les objectifs à atteindre et les moyens pour y parvenir, les auteurs soulignent les avantages qui résultent d'une pratique des jeux (individuels et collectifs) et ils invitent les enseignants à en tenir compte. Pour leur faciliter la tâche, ils proposent, en annexe, quarante fiches de jeux (à comportement individuel, de groupe ou d'équipe), définissant non seulement les détails matériels, les règles, les variantes, mais surtout précisant les buts recherchés.

■ **Le CRDP de Montpellier** (allée de la Citadelle, 34064 Montpellier Cedex) vient de faire paraître un document d'Annie et Jean-Pierre Julien : **Histoire d'un roman** (88 p. plus en un encart de 22 p., le texte réalisé

par les élèves. Prix franco : 35 F). Sous-titré « Travail de l'expression écrite dans la création d'un roman collectif à l'école élémentaire », ce dossier résulte de la conviction que l'acte d'écrire procède d'un long apprentissage qui doit être conduit complémentirement à celui de la lecture durant toute la formation. Il se préoccupe, par ailleurs, de nourrir cet apprentissage d'une information théorique puisée aux sources de la linguistique et de la critique littéraire moderne.

Il semble important que les enseignants de l'école élémentaire et du premier cycle aient connaissance des principes qui ont sous-tendu l'attitude pédagogique de ces professeurs ainsi que du roman collectif des élèves que l'on doit considérer

textes officiels

le changement

Les promesses du gouvernement concernant l'enseignement à tous les niveaux sont en voie de réalisation. Nous nous proposons, dans le cadre de cet article, de faire le point : quelles décisions ont été prises dans les trois mois écoulés ? Quels changements sont en perspective à court terme ?

Une première mesure — capitale — a été accueillie avec chaleur par les enseignants, les organisations syndicales et le plus grand nombre des usagers, parents, étudiants, élèves : **la reconstitution du ministère de l'Éducation nationale** (décret n° 81 634 du 28 mai 1981). « *Le ministre de l'Éducation nationale exerce les attributions antérieurement dévolues au ministre de l'Éducation et au ministre des Universités ainsi que celles qui étaient dévolues au ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs pour ce qui*

concerne l'éducation physique et sportive. »

Le décret du 23 juin 1981 portant nomination des membres du gouvernement a confié à **un ministre de la Formation professionnelle** les attributions qui étaient, dans le premier gouvernement Mauroy, exercées dans ce domaine par le ministre de l'Éducation nationale assisté d'un secrétaire d'État.

La nomination d'un **ministre du Temps libre** et d'un **ministre délégué auprès du ministre du Temps libre, chargé de la Jeunesse et des Sports**, va permettre le développement des activités des jeunes, notamment dans le cadre de la vie associative (décret du 23 juin 1981).

La création de 11 625 emplois nouveaux s'inscrit dans une politique de lutte contre l'inégalité sociale (circulaire du 1^{er} juillet 1981 - **B.O. n° 27**).

ici non pas dans une optique dépassée de recherche stylistique, mais, selon la définition de Jean Peytard et Emile Genouvrier, comme une « qualité de la langue qui se révèle dès que celle-ci est employée ». Etude riche, féconde, qui pose, en le débarassant de ses a priori, le problème de la création romanesque enfantine et l'envisage sous son angle pédagogique fondamental.

Pierre Ferran

N.B. Les prix de certains documents, qui ne figurent pas dans les comptes rendus ci-dessus, ne nous ont pas été communiqués par les CRDP qui les ont publiés. Un simple mot envoyé à leur adresse (que nous mentionnons dans tous les cas) permettra de renseigner nos lecteurs.

5 novembre 1980 : remplacement des personnels exerçant dans les lycées et collèges (circulaire du 25 août 1981 - **B.O. n° 31**).

Deux circulaires importantes concourent à la réalisation du projet ministériel de résolution définitive de l'auxiliarat dans les établissements du second degré (**B.O. n° 31**) :

• **La première (circulaire du 25 août 1981) traite du remplacement des personnels enseignants** et énumère les moyens mis à la disposition des recteurs, inspecteurs d'académie et chefs d'établissement. Ce texte abroge expressément la circulaire du 5 novembre 1980.

Les personnels titulaires sortant des centres de formation sont mis à la disposition des recteurs pour couvrir les besoins jugés prioritaires, comme les remplacements de longue durée (le service de ces maîtres sera organisé pour leur permettre de parachever leur formation). Les affectations de ce type auront toujours un caractère provisoire.

Les adjoints d'enseignement, et en priorité les plus anciens, seront employés à des fonctions d'enseignement (service permanent) et, au besoin, à assurer des remplacements. Des équipes de remplacement pourront être mises en place par les recteurs.

Il sera toujours possible d'avoir recours aux heures de suppléance éventuelle pour assurer les remplacements de courte durée des professeurs absents. En cas d'impossibilité de trouver un remplaçant immédiat pour un professeur absent, on pourra recourir, pendant tout ou partie des heures ainsi libérées, à « *un enseignement supplémentaire dans une autre discipline, en fonction des objectifs pédagogiques de l'établissement* ».

• **La seconde circulaire (en date du 26 août 1981) est consacrée au réemploi des maîtres auxiliaires.** Il convient de réduire rapidement le nombre excessif de ces personnels. Pour réaliser la résorption de l'auxiliarat tout en sauvegardant les intérêts des maîtres auxiliaires, deux principes sont énoncés :
« — éviter le recrutement de nouveaux maîtres auxiliaires ;
— mettre tout en œuvre pour assurer le réemploi des maîtres auxiliaires

ayant exercé au cours de la dernière année scolaire et justifiant de services minima ».

Seront réengagés à la rentrée les maîtres auxiliaires ayant fait l'objet, en 1980-1981, d'un engagement sous la forme d'un service continu (à temps plein ou partiel) ou d'une ou plusieurs suppléances. Leur seront assimilés les maîtres auxiliaires qui, pendant la dernière année scolaire, ont accompli leur service national ou se sont trouvés en congé de maladie, de longue durée ou en congé de maternité ou post-natal.

En outre les intéressés doivent justifier d'un minimum de service d'enseignement correspondant à la moitié d'un service continu effectué à plein temps.

La réaffectation des maîtres auxiliaires doit se faire en tenant compte, prioritairement, de leur ancienneté comme maîtres auxiliaires. Ils seront placés autant que possible dans l'établissement le plus proche de leurs vœux. Pour les moins anciens, il pourra être proposé des affectations dans des lieux plus éloignés, dans d'autres types d'établissements que ceux où ils exerçaient précédemment dans des disciplines voisines de leurs disciplines de formation initiale et même dans d'autres fonctions — documentaliste ou conseiller d'éducation — pour lesquelles il existe des emplois vacants.

La mise en œuvre de ces dispositions (précisées par une note de service du 28 août 1981) associera les organisations syndicales au moyen de groupes de travail (établissement d'un barème d'affectation, avis sur les propositions d'affectation, principes à adopter en matière de suppléance).

Sont prévus pour la rentrée de 1981 :

- le réemploi des personnels non titulaires (circulaire du 17 juillet 1981 - **B.O. n° 30**) ;
- de nouvelles possibilités ouvertes aux familles pour l'orientation à l'issue de la classe de troisième (note de service du 22 juillet 1981 - **B.O. n° 30**) ;
- l'institution de stages de préparation à la vie professionnelle des jeunes et de certaines catégories de femmes (circulaire du 23 juillet 1981

A VOTRE SERVICE

- B.O. n° 30);

- la reprise du recrutement des PEGC et l'accroissement du nombre des lauréats des différents concours de recrutement pour les personnels de type lycée (circulaire du 2 juillet 1981 - B.O. n° 27).
- la désignation d'objectifs prioritaires pour les lycées et les lycées d'enseignement professionnel (même circulaire du 2 juillet 1981);
- l'importance donnée à l'aide péda-

gogique aux élèves en difficulté dans les collèges (note de service du 3 juillet 1981);

- l'essor à donner à l'éducation physique et sportive et le rétablissement du forfait de trois heures réservé à l'animation des associations sportives des établissements (note de service du 6 juillet 1981 - B.O. n° 27).

Cet inventaire sera complété dans les semaines qui viennent.

René Guy

■ **LE TAUX des prestations familiales** à compter du 1^{er} juillet 1981 (circulaire du 19 juin 1981 - B.O. n° 30).

on publie

■ **LE CALENDRIER des concours** pour le recrutement des **personnels administratifs**, année scolaire 1981-1982 (circulaire du 8 juillet 1981 - B.O. n° 30).

on prépare

■ **LES SÉQUENCES ÉDUCATIVES EN ENTREPRISE** pour l'année scolaire 1981-1982 (circulaire du 17 juillet 1981 - B.O. n° 29).

■ **LES LISTES D'APTITUDE, au titre de l'année scolaire 1981-1982 :**

- pour l'accès au corps des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré (personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation);
- pour l'accès au corps de professeurs certifiés (personnels de direction de lycée d'enseignement professionnel ou de collège);
- pour l'accès au grade de professeur agrégé hors classe;
- pour l'accès au corps des conseillers principaux d'éducation. (Circulaires du 23 juillet 1981 - B.O. n° 30).

■ **DES MESURES en faveur de l'emploi des jeunes et de certaines catégories de femmes :** stages de préparation à la vie professionnelle (circulaires des 9 et 23 juillet 1981 - B.O. n° 30).

on précise

■ **LES MODALITÉS de réemploi des personnels non titulaires des cadres administratifs et assimilés** (note de service du 17 juillet 1981 - B.O. n° 30).

■ **LES NOUVELLES possibilités d'orientation** ouvertes aux familles pour les élèves à l'issue de la classe de troisième (note de service du 22 juillet 1981 - B.O. n° 30).

■ **LES MODALITÉS de la formation continue**, objectif prioritaire pour le ministère, des maîtres qui enseignent dans les collèges (note de service du 11 août 1981 - B.O. n° 31).

■ **LES OBJECTIFS pour l'organisation de la rentrée 1981** dans les lycées et les

au B. O.

on recrute

■ **DES ÉLÈVES-CONSEILLERS D'ORIENTATION :** établissement et instruction des dossiers de candidature pour la session de 1982 qui se tiendra le 5 janvier 1982 (circulaire du 25 août 1981 - B.O. n° 31).

■ **DES INSPECTEURS DE L'INFORMATION ET DE L'ORIENTATION :** concours des 11, 12, 13 janvier 1982 (circulaire du 25 août 1981 - B.O. n° 31).

■ **DES ÉLÈVES-INSTITUTEURS :** nombre total des postes offerts en 1981 : 6 635 pour les concours externes, 4 565 pour les concours internes.

La répartition des emplois mis au concours et la liste des départements dans lesquels des concours distincts ou mixtes sont ouverts aux candidats des sexes masculin et féminin font l'objet de tableaux (arrêté du 18 août 1981 - B.O. n° 31).

on modifie

■ **LES INSTRUCTIONS** pour la rentrée scolaire de septembre 1981 en ce qui concerne l'éducation physique et sportive : horaire d'éducation physique des élèves, service des enseignants en EPS (note de service du 6 juillet 1981 - B.O. n° 27).

PHOSPHORE

Le magazine des collégiens et lycéens.

Les lycéens ont maintenant leur magazine : **Phosphore**.

Ils y trouvent des informations sur la vie des lycées : une documentation (dossiers, fiches) utile pour préparer des exposés, rédiger des devoirs, un service d'orientation qui aide à choisir, de l'actualité, ainsi qu'un guide des loisirs (disques, livres, concerts, films...).

Phosphore, pour tous ceux qui poursuivent leurs études classiques, techniques, professionnelles, scientifiques, de la 3^e à la terminale.

Mensuel.

Pour vous abonner, il suffit de compléter et retourner le bon ci-dessous, accompagné de votre règlement (chèque bancaire ou postal 3 votes) libellé à l'ordre de Bayard-Presses à : Bayard-Presses, 3 rue Bayard 75393 Paris Cedex 08.

Je m'abonne à Phosphore : 1 an (12 N°) 250 F. Etr. 270 F. 2 ans (24 N°) 500 F. Etr. 540 F.

NOM/PRENOM _____ ÉCRIRE EN CAPITALES, INSCRIRE QU'UNE LETTRE PAR CASE, LAISSER UNE CASE ENTRE DEUX MOTS. MERCI.

RESIDENCE / ESCALIER / BÂTIMENT _____

NUMERO _____ RUE / AVENUE / BOULEVARD OU LIEU-DIT _____

CODE POSTAL _____ COMMUNE _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____ T. 01.1.1. E. 2. C. 1. 2. P



LE MAGAZINE DES COLLÉGIENS & LYCÉENS

lycées d'enseignement professionnel (note de service du 27 juillet 1981 - B.O. n° 31).

on fixe

■ **LES CONDITIONS** d'utilisation par les élèves des matériels dont sont équipés

les collèges dans le cadre de l'enseignement de l'éducation manuelle et technique et de l'option technologique industrielle (note de service du 13 mai 1981 - B.O. n° 24).

■ **LES TAUX** de la prime de qualification allouée aux **intendants universitaires** : 11 322 F et 4 387 F (arrêté du 5 juin 1981 - B.O. n° 24).

Une note récente du ministre de l'Éducation nationale rappelle les maxima de service d'enseignement dans cette discipline :

- professeurs, chargés d'enseignement, maîtres auxiliaires 1^{re} et 2^e catégories : vingt heures hebdomadaires ;
- professeurs adjoints, PEGC et assimilés, maîtres auxiliaires 3^e catégorie : vingt et une heures hebdomadaires.

Pour la rentrée de 1981, le service hebdomadaire des enseignants en EPS comportera un forfait de trois heures consacrées à l'organisation et à l'animation des activités de l'association sportive de l'établissement. Pour les enseignants qui en feront la demande, les chefs d'établissement pourront accorder la possibilité d'assurer la totalité de leur service en heures d'enseignement en fonction des besoins de l'association sportive et des nécessités du service.

René Guy

réponses

zones prioritaires

J'ai entendu parler de « zones prioritaires » qui bénéficieraient, en ce qui concerne l'enseignement, d'un régime particulièrement favorable. Pouvez-vous m'éclairer sur ce point ?

C'est la circulaire ministérielle du 1^{er} juillet 1981 (B.O. n° 27) qui définit les zones prioritaires. Cette notion est liée à celle de la lutte engagée par le gouvernement pour lutter contre l'inégalité sociale. Les 11 625 emplois nouveaux seront utilisés pour « le renforcement sélectif de l'action éducative dans les zones et les milieux sociaux où le taux d'échec scolaire est le plus élevé ». Après concertation avec les personnels de l'Éducation nationale, les usagers et les élus locaux, les inspecteurs d'académie s'efforceront de délimiter des zones géographiques, rurales ou urbaines (centres ou banlieues des villes) où des actions éducatives spécifiques se révèlent urgentes et nécessaires. Seront pris en compte, dans l'appréciation de la situation de chaque secteur : l'implantation géographique, la composition socio-économique des familles, la présence d'enfants étrangers ou non francophones, les retards scolaires, la part des élèves des CPPN/CPA par rapport à l'ensemble des élèves, les abandons de scolarité au niveau des collèges. Ces éléments seront confrontés aux conditions moyennes d'encadrement dans les différents secteurs scolaires.

Dans les zones ainsi déterminées comme zones prioritaires, seront concentrés les moyens nouveaux en

personnel et sera développée au maximum l'aide pédagogique aux élèves en difficulté.

personnels d'EPS

Puis-je vous demander de préciser les obligations de service des personnels chargés de l'éducation physique et sportive dans les établissements secondaires ?

agenda

stages

■ **Cycle de haut niveau en marketing industriel** proposé par le Conservatoire national des arts et métiers. Cet enseignement comportera deux parties : séquence d'acquisition des connaissances ; série de séminaires et d'études de cas. **Date limite** de dépôt des dossiers de candidatures : **2 octobre**. Début des cours : 21 octobre. Renseignements et brochures : Bureau du marketing industriel du CNAM, Annexe Montgolfier, 2, rue Conté, 75003 Paris. Tél. : 271-24-14, poste 505, puis poste 31.

■ **Deux stages organisés par la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs** de Reims, en octobre et novembre à Troyes :

• **La vidéo légère - pratique et maintenance** (quarante heures) **du 5 au 9 octobre**. Au programme : de la spécificité de l'outil à la connaissance et à la maintenance primaire des matériels et des accessoires. Principe, fonctionnement, exercice de reportage, assemblage, copie de bande, repiquage, maintenance primaire de la caméra et du magnétoscope.

• **La photographie professionnelle au service de l'audiovisuel** (cinquante heures) **du 16 au 20 novembre**. Au programme : réalisation effective d'images de haute qualité, spécifiques dans leur forme et leur fond au montage audiovisuel moderne : titrage, techniques spéciales (macro, macroflash, reproductions, contre-types, diapositifs, agrandissements de clichés), retouche, détournement, effets spéciaux, trucages, virages colorés. Coût de chacun de ces stages, toutes fournitures comprises : 600 F ; 980 F avec hébergement et nourriture. Pour tous renseignements et inscriptions : DRJSL, 20, rue Simon, 51100 Reims. Tél. : [26] 05-10-83.

■ **Session pour économes de centres de vacances et de petites collectivités**, organisée à Unverre (Eure-et-Loir) **du 10 au 20 octobre** par la Fédération des Centres de vacances familiaux (FCVF). Cette session intéresse toute personne âgée d'au moins 18 ans, prévoyant d'assurer ou assurant déjà des responsabilités d'économat en collectivité. Montant de la participation : 1 350 F, avec possibilité de prise en charge par l'employeur dans le cadre de la formation professionnelle continue. Renseignements et inscription :

FCVF, 3, rue des Deux-Boules, 75001 Paris. Tél. : 233-05-17.

■ **Dans le cadre de la formation permanente**, l'Université de Paris-Sud organise en 1981-1982 :

- deux cent quatre-vingt-sept actions inter-entreprises en diverses disciplines ;
- de nombreux cycles intensifs, permettant de préparer les diplômes nationaux ou d'acquérir une qualification professionnelle : quatorze en sciences, dix-sept en gestion, **tous conventionnés et agréés au titre de la rémunération** ;

- diverses sessions linguistiques, tout au long de l'année ;
- tous stages personnalisés, sur demande.

Pour tous renseignements : Université de Paris-Sud XI, service commun de la formation permanente, bâtiment 308, 91405 Orsay Cedex. Tél. : [6] 941-78-88.

— journées d'étude —

■ **Éducation permanente et universités du troisième âge.** Sur ce thème, se tiendront les premières Assises nationales des universités du troisième âge, organisées par l'Union française des universités du troisième âge, en liaison avec l'université de Reims, ville dans laquelle elles se dérouleront les **29, 30 septembre et 1^{er} octobre**.

Les matinées seront consacrées aux échanges de vue, avec le concours de Joffre Dumazedier, spécialiste de renommée internationale des questions de loisirs et de culture populaire. Les après-midi des 29 et 30 septembre, auront lieu des visites (monuments et caves de Champagne) et des spectacles. Pour tous renseignements : Club des retraités de l'Éducation nationale, M G E N, 55, rue de Lyon, 75012 Paris. Tél. : 344-02-30 ou 346-11-58.

— cours —

■ **Information et formation sur l'enfant et l'acquisition du langage.** L'université de Paris III prévoit un diplôme de linguistique appliquée aux problèmes de l'acquisition du langage, pour les salariés dont l'activité professionnelle concerne l'enfant. Étalaés sur quatre ans, les cours théoriques et les « ateliers » exploitent le travail personnel sur le terrain, donnent une formation (initiale ou continuée) centrée essentiellement sur les aspects linguistiques, mais aussi psychologiques, sociologiques, pathologiques de l'acquisition. Un cursus plus large s'inscrit dans le cadre de la licence de linguistique. Pour tous renseignements : U E R d'études linguistiques et phonétiques, 19, rue des Bernardins, 75005 Paris. Tél. : 354-16-80.

— loisirs —

■ **Roue libre RER vélo.** Pour mieux visiter l'Île-de-France, une expérience originale est lancée par la RATP, **à partir du 20 septembre et jusqu'à fin novembre**, les samedis, dimanches et jours fériés : dans les gares RER de Noisiel-le-Luzard, Saint-Germain-en-Laye et Saint-Rémy-lès-Chevreuse des vélos seront mis à la disposition du public qui pourra ainsi découvrir les sites des environs. Location des bicyclettes : une heure, 7 F ; deux heures, 14 F ; trois et quatre heures, 21 F ; cinq heures et plus, 25 F. Des renseignements et des cartes pour les sites et itinéraires seront également fournis. Pour tous renseignements : RATP, 53 ter, quai des Grands-Augustins, 75271 Paris Cedex 06. Tél. : 346-40-50.



— notez aussi —

■ **Le nouveau guide SID** (Service d'information et de diffusion), **L'entrée dans la vie active**, sera présenté du **21 au 26 septembre** au CIDJ (101, quai Branly, 75740 Paris Cedex 15). Des spécialistes venus des ministères concernés répondront aux questions du public dans les domaines suivants :

- commerce et artisanat ;
- consommation et budget pour jeunes ;
- travail manuel ;
- recherche d'un emploi et concours dans la Fonction publique ;
- mutuelle du logement des jeunes (Jeunesse et Sports) ;
- création d'entreprise ;
- métiers de la nature (Environnement).

Pour un calendrier précis, contacter le SID au 555-92-93, poste 286.

■ **L'Union parisienne des étudiants locataires** recherche de toute urgence, pour la rentrée universitaire, chambres, studios ou appartements. Il est rappelé aux propriétaires désirant louer à des étudiants que ce revenu est exonéré de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et qu'il est mis un contrat de bail type à leur disposition par cette organisation. Toute proposition est à adresser à l'UPEL, 120, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris (tél. : 633-30-78).

■ **Partir pour le Québec en 1982.** L'Office franco-québécois pour la Jeunesse accueille, sur les thèmes les plus divers, les projets de voyage d'études au Québec émanant de groupes ou d'individuels, âgés de 18 à 35 ans :

- **des voyages de groupes** (quinze à vingt personnes) pour lesquels l'O F Q J organise un programme « sur mesure » : découverte des conditions de vie des travailleurs québécois par un groupe français homologue ; information et recherche sur des thèmes précis de la vie économique, sociale et culturelle ;

- **des stages individuels ou par petits groupes** (jusqu'à six personnes) organisés par les participants eux-mêmes, qui prennent avec des interlocuteurs québécois les contacts aboutissant à l'élaboration d'un programme de séjour. L'O F Q J apporte un soutien financier.

Les formulaires de présentation de projet sont à retirer à l'O F Q J (5, rue de Logelbach, 75847 Paris Cedex 17. Tél. : 766-04-76) ; ils peuvent être envoyés sur demande téléphonique ou écrite. Le dépôt des projets doit être effectué auprès de l'O F Q J : **avant le 1^{er} octobre 1981** pour un départ souhaité entre mars et juillet 1982 ; **avant le 15 janvier 1982** pour un départ souhaité entre septembre et novembre 1982.

■ **Un concours est ouvert par la Ville de Paris** entre les réalisateurs français, professionnels ou amateurs, de films documentaires d'enseignement et d'histoire de Paris, muets ou sonores, réalisés ou tirés sur pellicule 16 mm à l'exclusion de tout autre format, conformes aux programmes officiels de l'enseignement élémentaire et de l'enseignement du premier cycle. Ces films, dont la durée sera de trente minutes maximum, devront avoir été réalisés moins de trois ans avant la date du concours. Celui-ci donnera lieu à l'attribution d'un prix de cinq mille francs et de deux prix de deux mille francs, décernés par le jury. Ces prix peuvent être divisés par moitié. Les films doivent être déposés en copie (**date limite des dépôts : 9 novembre**) à la Cinémathèque scolaire de la Ville de Paris « Robert Lynen », 11, rue Jacques-Bingen, 75017 Paris. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la Cinémathèque.



plastique

- doigté baroque
- double perforation
- doigté moderne

MERLIN
la flûte soprano scolaire

Chez votre fournisseur
ou chez :

ALPHONSE LEDUC
175, rue Saint-Honore - 75040 Paris
Cedex 01 - Tel. : 296.89.11

bois

- doigté baroque
- double perforation
- doigté moderne
- simple perforation

Instruments de pédagogie expérimentale
Instruments de psycho-pédagogie
Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe ;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue ;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'environnement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents ;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974
6^e-5^e Français - Mathématiques modernes - Révision 1977
5^e-4^e Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

Les tests d'acquisitions scolaires

3^e - 2^e Français et Mathématiques modernes - Révision 1976
Fin de 1^{re} Français et Mathématiques

Nouveauté 1976

Le test du cycle élémentaire

Il permet :

- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2) ;
 - de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques ;
 - particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
 - Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
 - Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
 - La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
 - Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 501-83-26

GALAS KARSENTY-HERBERT

JEAN PIAT
DO MI NO
de Marcel ACHARD

JEAN-CLAUDE BRIALY
Madame est sortie
de Pascal JARDIN

DANIEL GELIN
PETITION Huis-clos
de Vaclav HAVEL de J.-P. SARTRE

CLAUDE PIEPLU
F. PERSONNE - R. VAN HOOL
Un habit pour l'hiver
de Claude RICH

JACQUELINE GAUTHIER
Reviens dormir à l'Elysée
de J.-P. ROHLAND et Cl. OLIVIER

MICHELINE PRESLE
GUY TREJAN
CHER WENTEUR
de Jérôme KILTY
vers. franc. de Jean COCTEAU

JACQUES MOREL
NATHALIE NATTLER
Un Roi qu'on des Malheurs
de Rémo FORLANI

JEAN JACQUES
PAULETTE DUBOST
et ta sœur ?
de BRICAIRE et LASAYGUES

PIERRE DORIS
CATHERINE ROUVEL
TURCARET
de LESAGE

LISE RENAUD
Holle Amanda
de BARILLET et GREDY
G. KERVINE
J. BRETONNIERE

Programme d'abonnement 81-82

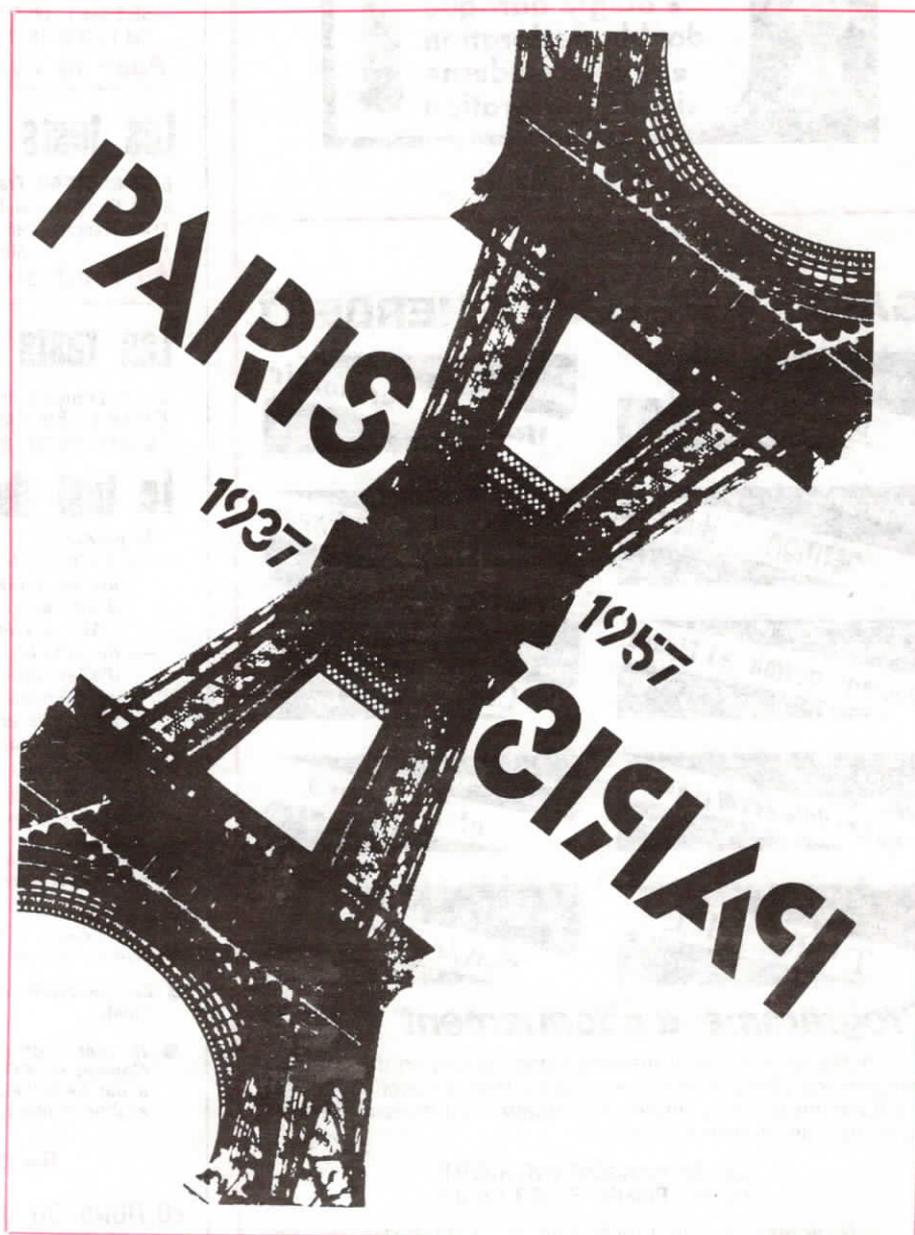
Tous nos spectacles sont présentés dans la plupart des grandes et moyennes villes. Vous pouvez obtenir tous renseignements sur nos dates de passage auprès des théâtres qui nous accueillent, ou en écrivant directement aux

GALAS KARSENTY-HERBERT
18, rue Pigalle, 75009 PARIS

qui vous adresseront la brochure comportant textes sur nos spectacles et photographies de scène.

PARIS en lettres capit

Dans notre
dernier numéro de juin,
nous vous invitons
à aller voir
l'exposition
« Paris-Paris »
au Centre
Georges-Pompidou.
Sans doute, des milliers
de visiteurs
s'y sont-ils déjà rendus,
mais si vous n'êtes pas
de ceux-là,
il est encore temps
(jusqu'au 2 novembre)
d'aller profiter
de ce vaste panorama
grâce auquel
« notre histoire est là,
concentrée,
dans sa plus vivante
proximité ».



ales

COMMENT restituer vingt ans d'histoire avec ses bouleversements, ses multiples ruptures, ses fêtes et ses contradictions ? Un musée n'est pas la Machine de Wells. Il manquera toujours les bombes sur nos têtes, les passions, le tremblement unique de l'air... Néanmoins demeurent les traces, les empreintes, les bribes : l'énorme archéologie de nos identités culturelles. Et l'Art, bien sûr, cette métaphore des temps vécus, ce lieu secret des lieux où vont se retrouver destins d'hier et d'aujourd'hui. Le musée national d'Art moderne s'est enquis une nouvelle fois de nous restituer notre mémoire, ou plutôt de nous éclairer ses horizons et ses sources vives, car cette histoire est si proche qu'elle brûle encore dans notre perception du monde. L'Antiquité s'achève avec la Première Guerre mondiale. « *L'art moderne, suggère Malraux, est sans doute né le jour où l'idée d'Art et celle de Beauté se sont trouvées disjointes.* » En vérité, la Beauté se retrouve ailleurs et ne fait plus, pour un temps, le lit des académismes. Comme l'affirme Breton, « *la Beauté sera convulsive ou ne sera pas* ». Nous sommes en un siècle dyonisiaque malgré le poids normatif et sclérosant des totalitarismes, car la lumière ici vient des failles qui partout ébrèchent le mur opaque de la représentation. La révolte de l'artiste prend à la révolution ses mythes mais s'affirme librement dans la souveraine transgression des valeurs.

1937 : c'est le temps du Front

populaire et des massacres d'Espagne préfigurant le grand holocauste mondial. Le fascisme est partout aux frontières. Monsieur Teste agonise dans sa tour d'ivoire conceptuelle. Dans les milieux intellectuels, on n'échappe pas à l'engagement. Aragon rompt avec les surréalistes et publie *Pour un réalisme socialiste* en nouvel adepte de Jdanov. André Breton lui répondra avec *Pour un art révolutionnaire indépendant*. André Malraux, de retour des Brigades internationales, rédige *L'Espoir*. L'Etat s'affirme résolument moderniste et n'hésite pas à passer commande à des créateurs comme Léger, Robert Delaunay. En architecture, Le Corbusier tente de subvertir le néo-classicisme encore prépondérant. L'Exposition internationale des arts et des techniques met en confrontation les arts officiels, étrangement similaires, de l'Allemagne nazie et de la Russie de Staline ; de son côté le pavillon de la République espagnole présente *Guernica* de Picasso et *la Monserrat* de Gonzalez. Le cœur cosmopolite de la création bat à Paris. Kandinsky et Mondrian y vivent dans le magnifique incognito des avant-gardes. Dans la sclérose des réalismes, seule l'abstraction est inventive. Jean Nélion, Magnelli, Arp sont à l'œuvre. Déjà, Hartung, le grand lyrique gestuel, dégage l'abstrait des carcans formalistes. Et Bram Van Velde jette sur la toile sa puissance expressive. Pignon et Gromaire, de leur côté, témoignent, comme Picasso — lequel, avec sa *Femme qui pleure*, fait éclater le cubisme dans un expressionnisme mettant en jeu un surprenant dynamisme plastique.

Un peu plus tard, en 1938, c'est la fabuleuse grotte de l'exposition surréaliste — en partie reconstituée ici — avec ses deux mille sacs de charbon suspendus, ses mannequins apprêtés pour des noces fantasmagoriques. C'est Max Ernst, Masson, Matta, Miro, Tanguy, Magritte, Brauner, Bellmer, Delvaux, et les grands précurseurs Duchamp le dadaïste et de Chirico. Dali propose un *Taxi pluvieux*. Dans les coulisses, Eluard et Breton s'activent. Mais bientôt la guerre éclate et c'est la déroute. Les surréalistes se réfugient à Marseille avant d'em-

barquer pour New York. A Grasse un groupe d'exil se forme autour de Magnelli, Sonia Delaunay, le couple Arp. Plusieurs artistes allemands sont incarcérés, dont Ernst, Bellmer, Wols. Max Jacob mourra dans les camps, et Freundlich. C'est l'Occupation et sa « mode » de pénurie ou de collaboration. La NRF reparaît sous la houlette du traître suicidaire Drieu la Rochelle. La vie artistique continue malgré les musées pillés, malgré « l'ordre moral » vichyssois. Les galeries néanmoins fleurissent et la modernité, avec divers masquages, tente de percer la chape obscurantiste. C'est l'exposition, autour de Bonnard (le *Nu dans la baignoire*), des vingt jeunes peintres de « tradition française », avec Villon, Bazaine, Lopicque, Estève, Manessier, où l'on s'aperçoit que, même si l'art reste intègre, l'ambiguïté est grande quant à l'utilisation de thèmes nationaux (Jeanne d'Arc, le bleu et le rouge) récupérables par qui veut. A l'Orangerie, Arno Brecker, le sculpteur de la « race supérieure » expose, via Berlin, ses Apollons prognathes. Mais c'est dans le secret des ateliers que l'art s'affirme : Fautrier peint la fameuse série des *Otages*, dénonçant la torture, où la ligne et la pâte concourent à l'expression dans un défi à l'esthétique du premier regard auquel s'arrêtent les béotiens. L'horreur exclut la sérénité du médium. Au retour des camps, Music Taslitzky et Arikha rendront compte du crime absolu. Un superbe triptyque de Chagall témoigne de l'oppression, de la lutte et de l'espoir.

La guerre s'achève. Il faut relever les ruines, admettre aussi la mort honteuse de l'humanisme. C'est *Nuit et Brouillard* d'Alain Resnais. En son voyage au bout de la nuit, Louis Ferdinand Céline fait l'aveu par l'absurde du désespoir et de l'épouvante qui l'habitent. L'existentialisme met à mal les dogmatismes qui permirent à Staline de constater cyniquement que « *un homme qui meurt est une tragédie, un millier de la statistique* ». Ce retour à l'expérience irremplaçable mais inutile de l'individu, au constat de solitude et de liberté par défaut, du néant qui se nomme

dans l'être, Giacometti le reprend à son compte dans ses sculptures filiformes. Un mystique athée, Georges Bataille, fondateur avant guerre du Collège de sociologie avec Michel Leiris et Caillois, poursuit son œuvre à l'ombre des « vedettes ». Poète, philosophe, il cherche, par la transgression, le secret révoltant du sacré. Blanchot, Klossowski, s'aventurent dans ses marges. On découvre Heidegger et la fuyante question de l'être. Les grands marginaux revendiquent par ailleurs une identité souffrante ou aléatoire, la seule qui vaille : œuvres picturales des singuliers poètes Artaud et Michaux. Portraits du premier, aquarelles mescaliniennes du second.

Au lendemain de la guerre, l'abstraction, longtemps occulte, enfin s'impose dans le public. Les marchands s'empressent. Le surréalisme se remet mal de sa diaspora. Matta, Hérold, Lam, Masson n'ont plus de surréaliste que le nom : chacun investit ses propres territoires, dans un au-delà figuratif. « Avida Dollars », alias Salvador Dali, inaugure un nouvel art pompier, d'une haute technicité mais d'une facture tout académique. Les grands maîtres sont toujours vivants et ils le prouvent : Matisse crée ses nus de papier bleu découpé, Braque est le chef de file d'un nouveau classicisme, Picasso et Léger, quoique communistes, s'opposent souverainement au leader officiel du réalisme-socialiste, Fougereon, que la déstalinisation déconsidérera bientôt. Impasse Ronsin, un essai d'artistes fait ruhe autour du sculpteur roumain Brancusi.

La figuration renaît, après un bain de jouvence moderniste, avec Balthus et son onirisme pervers, Jean Hélion en rupture d'abstraction. L'art sacré, grâce au père Couturier, ressuscite dans la modernité (chapelles d'Assy, de Venecé) des Bazaine, Lurçat, Léger, Chagall. Pour d'autres, l'art pue le cadavre institutionnel : c'est l'avis d'un Dubuffet qui renoue avec le plus primitif, donc le moins frelaté, de l'acte créateur. L'important est de bannir le « savoir-faire » de la peinture-chevalet, qui réduit la main à l'outil vaniteux des modes culturelles. Il défend « l'art brut »

et les œuvres qui s'ignorent de tous ces passionnés sans repères que sont les fous et les enfants. Avec Fautrier, Antoni Tàpies et Alberto Burri, il s'applique par ailleurs à incarner la surface du support par des « hautes-pâtes » incluant débris et autres matériaux. Mort à la beauté « propre » de l'image : l'authenticité de l'œuvre est dans la matière, épaisse, « sale », explétive comme le monde. L'esthétisme pour eux n'est qu'hygiène et l'art à son service un pauvre savon entre des mains exsangues.

Les années cinquante libèrent définitivement l'abstraction. Wols, après l'éclaireur Hartung, déchaîne

son lyrisme informel (« *Le Grand orgasme* »). Lui ne « compose » plus, comme ses prédécesseurs. Il tache ses toiles, projette ses couleurs, les laisse dégouliner : l'œuvre naît de la violence spontanée, irréfléchie du geste. A New York, l'Ecole américaine, avec les Pollock et les de Kooning, poursuit une voie identique. Ainsi naît à Paris l'Abstraction lyrique, à la suite de Wols, avec Bryen, Riopelle, Laubier, Masson, Zao-Wou-Ki. Mathieu et Soulages, dans leur quête orientale du signe, sont plus près d'un Hartung. En repli, dans le mépris du parisianisme, le groupe Cobra, avec Corneille, Atlan, Ale-

gammes franco-a

LE IV^e FESTIVAL international « Jeunesse et Mer » qui vient de se dérouler à Dinard du 28 août au 6 septembre a eu pour vedettes les rencontres franco-allemandes. L'année électorale et ses résultats ont provoqué quelques turbulences dans le cheminement des dossiers destinés à pourvoir les festivals de subsides officiels. Dinard s'est retrouvée cette année avec un budget réduit de plus d'un tiers pour son festival qui, désormais, prolonge la saison de la Côte d'émeraude.

Outre diverses manifestations, notamment pour ce qui concerne la mer la venue de Marc Pajot et les régates de planches à voile qui regroupaient près de quatre cents concurrents, c'est la République fédérale d'Allemagne qui répondait cette année à la vocation internationale de cette semaine festivalière. Evidemment, l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), qui compte depuis longtemps Dinard dans ses lieux de stages, s'est trouvé tout désigné pour participer

à l'animation et par là-même à fournir l'essentiel du « plateau » du festival. Ainsi, deux événements d'importance ont marqué musicalement ces rencontres : le dixième anniversaire de la Chorale franco-allemande de Paris et le premier Atelier franco-allemand de jazz.

Pour célébrer le premier, les chorales franco-allemandes de Berlin, Munich, Baden-Baden, Bonn et bien sûr Paris, soit quelque trois cent cinquante choristes, avaient fait le déplacement de Dinard. Ces chorales, comme leur nom l'indique, sont composées d'éléments allemands et français à dominante du pays où elles existent. Affiliées au mouvement « A cœur joie », elles ont toutes concerts, tournées, disques à leur actif et elles ont été, depuis les débuts de l'OFAJ, un facteur important dans la cristallisation des rencontres franco-allemandes au sein des régions. Le pays breton environnant a profité pleinement de leur présence puisqu'elles ont donné des concerts au

chinsky, revendique un spontanéisme absolu, à la limite de l'innocence.

Parallèlement, d'autres courants s'affirment. Une abstraction plus composée, héritant du cubisme et de Kandinsky, lumineuse, au bord d'une figuration chiffrée, avec Masson, Nicolas de Staël, Hadju, Bissière, Vieira da Silva. Une abstraction illusionniste et cinématique avec Bury, Agam, Vasarély. Une abstraction géométrique exaltant la couleur avec Sonia Delaunay, Herbin, Kupka, Magnelli. Yves Klein enfin, avec sa couleur bleue brevetée, aboutit à l'aveuglement monochrome.

Lieu dialectique par excellence, creuset des métamorphoses, Paris, capitale mondiale de l'art durant vingt années, va alors se laisser concurrencer par New York et Londres : partout où l'étranger à l'étranger se confronte pour une identité inouïe, car l'art partout surgit de la différence, cette clef de l'universel. Nous sommes en 1957. Sous le label « Design », l'esthétique industrielle reprend à des fins économiques les découvertes de la modernité. C'est le début de la société de consommation. L'existentialisme devient une mode — donc se démode — et le structuralisme né de la linguistique saussu-

rienne et de l'ethnologie relativiste de Lévi-Strauss met en branle ses ordinateurs. Roland Barthes défend le nouveau roman des Robbe-Grillet et Claude Simon. Beckett dépeint son homme-minimum à bout d'illusion. Ionesco, Tardieu, Adamov inaugurent le théâtre de l'absurde. On condamne encore Jean Genet pour outrage aux mœurs. Camus reçoit le Prix Nobel. En Algérie, cinq cent mille soldats entreprennent la *pacification*. Un monde disparaît, riche de sa négation. Un autre — le nôtre — tirera sa lumière de ses ombres.

Hubert Haddad

llemandes



Henri Texier (à gauche) et Albert Mangelsdorff

Mont Saint-Michel, à Pleurtuit, Dol-de-Bretagne et Dinan sous la direction de Bernard Lallement, fondateur de la Chorale de Paris et par ailleurs secrétaire général adjoint de l'OFAJ. Concert d'une rare qualité avec, au programme, Passereau, Schumann, Schütz, mais aussi à l'initiative des Berlinois, Brasens.

Depuis deux ans qu'il a accédé à son poste, le nouveau secrétaire général de l'OFAJ, Reinhard Wilks, a tenu à mettre particulièrement l'accent sur un secteur un peu délaissé jusque-là dans les échanges : celui des jeunes artistes. Ce premier Atelier de jazz entrainait donc parfaitement dans le cadre de ces nouvelles orientations de l'Office. Mais qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agissait pas de quelque entreprise d'amateurs. Les deux chefs de file de ce travail collectif n'étaient autres que Albert Mangelsdorff, l'un des meilleurs trombonistes mondiaux, et Henri Texier, le bassiste-compositeur, lui aussi de re-

nommée internationale. Chacune de ces deux vedettes du jazz avait amené une brochette de jeunes musiciens : Henning Berg, Mario Castronari, Christof Lauer, Markus Stockhausen, Jo Thones, Peter Tuscher pour l'Allemagne ; Philippe Delettrez, Philippe Deschepper, Luc Plouton, Yves Robert, Jean-Jacques Ruhlmann, Charles Schneider pour la France. Durant dix jours cette douzaine de jeunes loups du jazz, sous la férule des deux grands, ont travaillé le free-jazz, leur musique créative par excellence, à un rythme intensif. Plusieurs exhibitions publiques ont eu lieu dans les rues de Dinard avant le grand concert, fantastique bouquet final de cette session.

Avec la fougue et la liberté d'improvisation d'un Mangelsdorff qui, avec et malgré ses amis américains Elvin Jones, Don Cherry, Lee Konitz, entend bien par son style « multi-voice » prouver que le jazz créatif est aussi européen, et un Texier dont les compositions s'inspirent des musiques traditionnelles africaines, indiennes, maghrébines ou celtiques, on peut imaginer ce que cette douzaine de jeunes musiciens débridés a pu concevoir musicalement en leur emboîtant le tempo. Succès tel qu'un second concert a eu lieu le 13 septembre à Remagen en Allemagne, qu'un disque sera gravé, et que le concert de Dinard — comme celui des chorales d'ailleurs — sera retransmis par France-Musique. Mieux, les responsables de l'OFAJ envisagent sérieusement, avec cette première formation franco-allemande, la permanence d'un tel outil de recherche dont le prolongement permettrait d'atteindre un secteur jusque-là délaissé de la jeunesse. D'ores et déjà, cette formule des ateliers est retenue pour la participation de l'OFAJ au festival de l'an prochain dans une perspective d'encouragement aux jeunes artistes de la danse, de la musique et de la pantomime.

Toujours est-il, qu'à Dinard, dans la clarté magnifique de l'arrière-saison, les musiques et les chants des jeunes ont pris le pas, une fois n'est pas coutume, sur ceux de la mer.

Maurice Guillot

à voir

Sur des scènes parisiennes, trois spectacles déjà signalés dans nos sélections de l'année dernière :

■ **Tu as bien fait de venir, Paul...** Cette pièce de Louis Calaferte, mise en scène par Jean-Pierre Miquel et interprétée par Raymond Jourdan et Alain Lenglet, revient jusqu'au 4 octobre au Petit-Opéra où elle fut créée. Pour vous inviter à aller la voir, répétons ce que nous en disions dans notre numéro du 23 avril : « *N'ayons pas peur des mots, nous sommes ici en présence d'un authentique chef-d'œuvre. L'ignorer serait se priver d'une des plus grandes joies que peut donner le théâtre.* »

■ **Un dibouk pour deux personnes**, créé au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, est repris depuis le 15 septembre pour cinquante représentations au Petit-Montparnasse. En adaptant d'une façon originale **Le dibouk** de Chalom Ansky, un des classiques du théâtre juif, Bruce Myers (qui l'interprète avec Josiane Stoléru) a réussi là un spectacle où l'on trouve à la fois « *humour, violence, passion, poésie ; toutes les vertus de la pièce sont exaltées et magnifiées de façon bouleversante* » ; c'est ainsi que se terminait notre critique du 29 janvier dernier.

■ **Peer Gynt**. Au mois de mai, la pièce d'Ibsen fut pour la première fois en France représentée dans sa totalité (plus de six heures de spectacle). Cela au TNP de Villeurbanne et grâce à Patrice Chéreau qui en assura la mise en scène. C'est le Théâtre de la Ville qui reprend ce **Peer Gynt** dont nous disions, dans notre n° 458, qu'il fallait « *absolument le voir* » à la fois pour ses interprètes (Gérard Desarthe, Maria Casarès, Catherine Rétoré, Henri Virlogeux, Roland Bertin...) et pour son extraordinaire mise en scène, alliant « *avec le plus grand bonheur l'extrême dépouillement et l'éblouissant morceau de bravoure* ». A l'affiche jusqu'au 19 décembre, soit en deux soirées consécutives ou discontinues, soit en une journée non-stop...

S. A.

à lire

De M. Bouvier et J.-L. Leutrat, **Nosferatu** (« Cahiers du Cinéma », Gallimard, 452 p.).

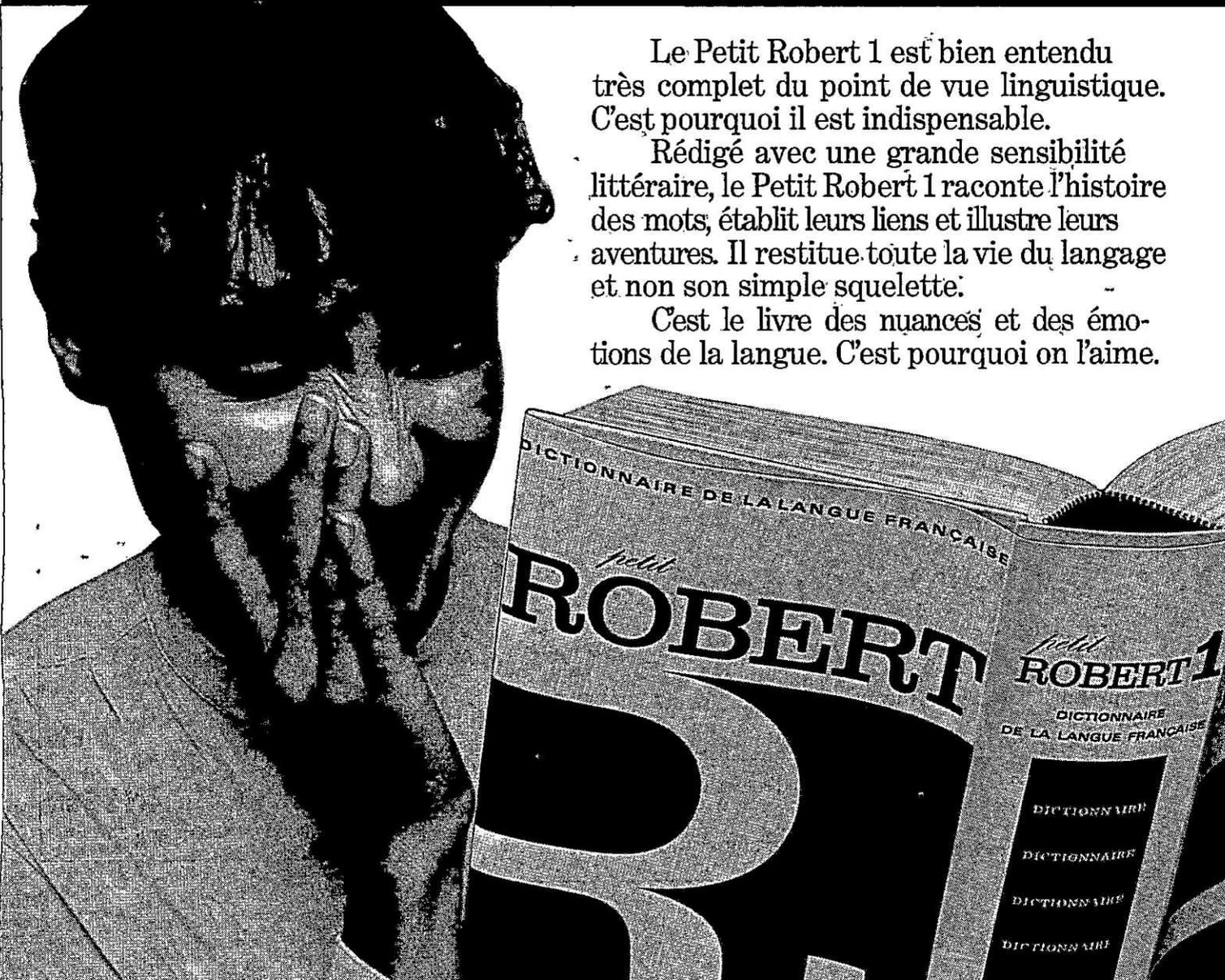
Admirable ouvrage que ce livre consacré au chef-d'œuvre de Murnau. Il comporte un générique très complet, une analyse détaillée du film, étayée par la reproduction de quelque six cents photographies, et une comparaison soignée des copies qui subsistent (et qui diffèrent, en particulier par le montage de certains plans et par les sous-titres). Mais surtout il nous offre une étude historique, esthétique, critique, enrichie d'excellentes pages de Jack Kerouac, de Béla Bolazs, de Hugo von Hoffmannsthal, du scénariste Henrik Galeen, du décorateur Albin Grau, de Murnau lui-même...

Les « ouvertures » de toute sorte sont une constante provocation pour l'esprit, et la richesse documentaire ne le cède en rien au pouvoir évocateur des textes et des illustrations ; les liens de **Nosferatu** avec toute une tradition romantique et fantastique sont étudiés aussi largement et précisément que la syntaxe interne du film, notamment le rôle très curieux des sous-titres.

On ne peut que souscrire à l'enthousiasme de Julien Gracq qui écrit dans sa préface : « *Je dois — et d'autres devront avec moi —, au livre savant et déférent qui lui est consacré, de saisir mieux tout ce qui, dans l'adhésion immédiate que ce film trouva en moi à dix-huit ans, se relie au goût que je pris, dès que je l'ai connu aussi, pour le romantisme allemand, que le film évoque sans cesse...* » Ce **Nosferatu** n'est pas un livre qu'on peut lire distraitement, en diagonale ; il réclame, sinon un effort, du moins de l'attention. Mais quelle récompense on en retire !

E. F.

Dictionnaire Le Robert. Le grand roman des mots.



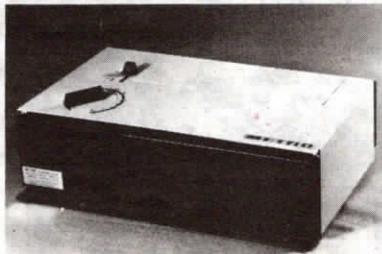
Le Petit Robert 1 est bien entendu très complet du point de vue linguistique. C'est pourquoi il est indispensable.

Rédigé avec une grande sensibilité littéraire, le Petit Robert 1 raconte l'histoire des mots, établit leurs liens et illustre leurs aventures. Il restitue toute la vie du langage et non son simple squelette.

C'est le livre des nuances et des émotions de la langue. C'est pourquoi on l'aime.

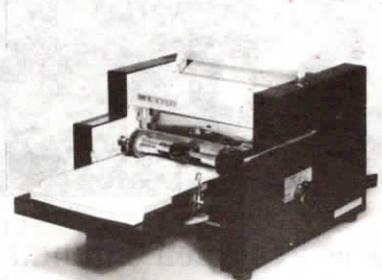
METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30



THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



DELTA : 2 modèles

Duplicateurs à alcool automatiques et électriques de grand rendement : 75 copies minute, humidification 100 % automatique par rouleaux, tirages multicolores en un seul passage de la feuille de papier, prix de revient infime de la copie. Format 225 x 375 mm.

M-730 :

Duplicateur à encre et à stencil électrique. Appareil ultra-moderne, de hautes performances, pour l'impression de quelques centaines ou de quelques milliers de copies. Sécurité et facilité d'emploi exceptionnelles. Format : des plus petits jusqu'au format 220 x 340 mm.



METROLUX

Rétro-projecteur pour la projection, à la lumière du jour, de documents transparents (en diverses couleurs) établis soit à la main soit par l'intermédiaire de Thermoflex.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

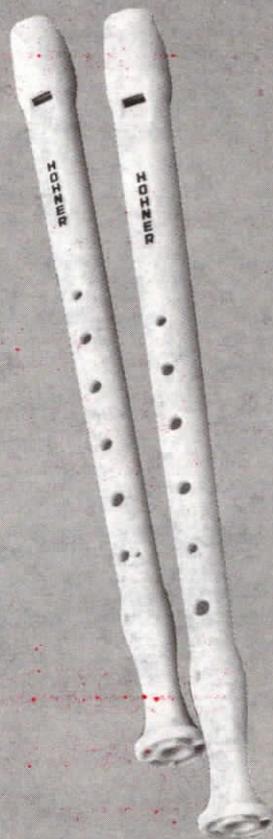
DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

si vous ne tenez pas
à tout prix à la
flûte en bois

adoptez la
nouvelle flûte

HOHNER plastic

de parfaite
musicalité
seule elle est
munie d'un
bec spécial
anti humidité



elle ne coûte que

16 F

DOIGTE CLASSIQUE OU BAROQUE

•

METHODE

TOUS MARCHANDS DE MUSIQUE

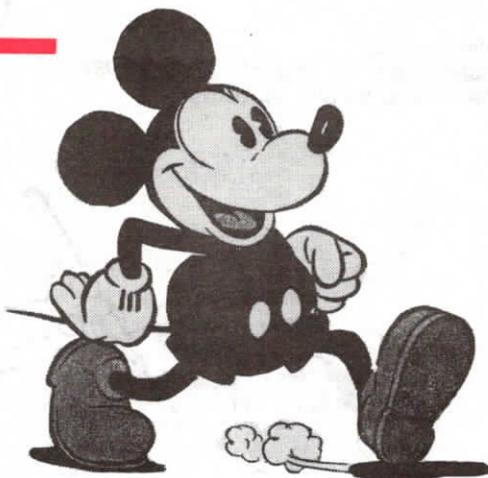
•

DOCUMENTATION

HOHNER FRANCE SA

21 RUE VAN LOO - 75016 PARIS

le



8^e Art

**Du bricolage savant et aventurier, image par image,
aux prodiges des images de synthèse
offerts par l'ordinateur,
du « théâtre optique » d'Émile Reynaud
aux recherches de l'INA,
en passant par Mickey Mouse
et ses innombrables comparses du monde entier,
le cinéma d'animation n'a pas cessé d'évoluer,
en marge du « grand » cinéma, au point qu'on a pensé,
parfois, en faire un art à part entière,
le huitième Art...**

**Les XIII^e Journées internationales d'Annecy
ont permis, une fois encore,
d'avoir un aperçu de sa grande richesse.**

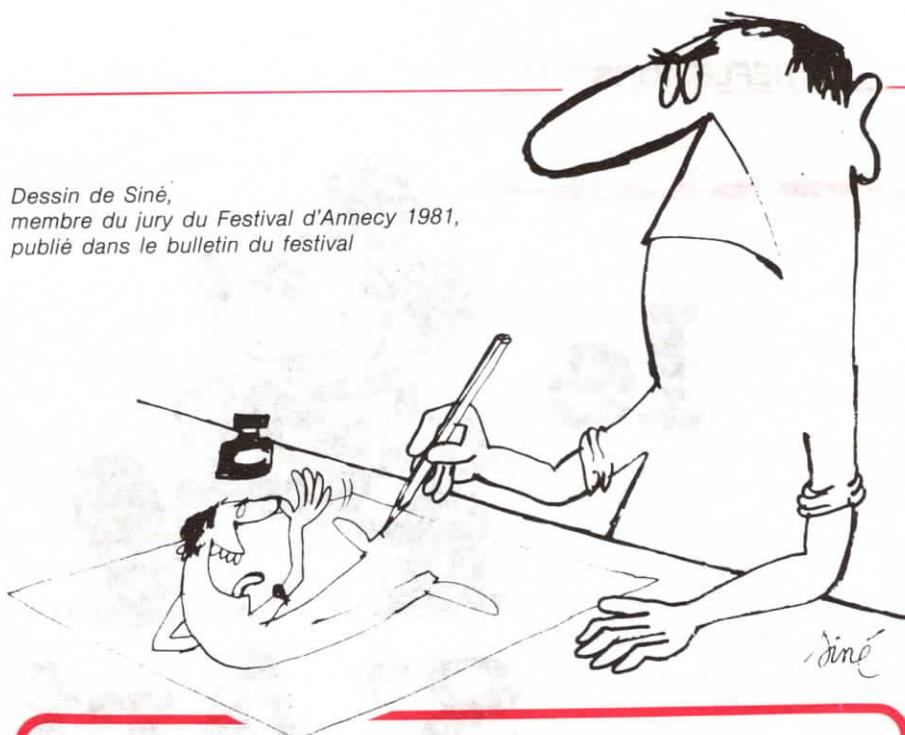
LE CINÉMA d'animation n'a pas attendu les frères Lumière pour exister. Avant *L'arrivée d'un train en gare de La Ciotat*, *La sortie des usines* et *L'arroseur arrosé*, il y avait déjà des images-qui-bougent. Et des spectateurs pour les regarder... Ils furent plusieurs centaines de milliers, de 1892 à 1900, à venir admirer au musée Grévin les projections du « théâtre optique » d'Émile Reynaud. Reynaud dessinait ses images sur une bande souple, transparente, perforée. Il nous en reste quelques-unes, d'une étonnante poésie, celles de *Pauvre Pierrot* et de *Autour d'une cabine*. C'est en 1878 que Reynaud fit breveter son praxinoscope-théâtre. Malgré son succès, il devait mourir dans la misère...

Considéré à juste titre comme le grand-père du dessin animé — Émile Cohl en étant le père... —, Émile Reynaud ne fut pas un inventeur solitaire. Il s'inspira de travaux antérieurs et notamment de ceux de Joseph Plateau qui, en 1833, donnait déjà l'illusion d'un mouvement en le décomposant en images successives et en observant ces images à travers un disque percé de fentes. Simple jouet d'optique, mais de quelle importance pour l'avenir ! Au demeurant, l'idée de rechercher les phases successives d'un même mouvement n'est pas apparue miraculeusement au début du XIX^e siècle. Marie-Thérèse Poncet, qui a fait des recherches sur la préhistoire du dessin animé, n'a-t-elle pas relevé sur le pourtour des

vases grecs des dessins représentant plusieurs « moments » d'un même geste...

Lorsque le cinéma tel que l'ont mis au point les frères Lumière prend son essor à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles, les images animées réelles éclipsent les images animées dessinées. L'illusion du vrai frappe plus fortement encore que l'illusion du mouvement. Les « trucs » de Reynaud sont oubliés pendant quelques années. C'est Émile Cohl qui, à partir de 1907, les redécouvre, les perfectionne et met ainsi au point de manière quasi définitive — et avec quelle invention de leur emploi ! — les techniques de la prise de vues image par image. Ce que les techniciens américains, à l'école d'Émile Cohl, vont

Dessin de Siné,
membre du jury du Festival d'Annecy 1981,
publié dans le bulletin du festival



pour apprendre les techniques du cinéma d'animation

Les Journées internationales du cinéma d'animation d'Annecy font place depuis dix ans aux films d'élèves d'écoles et instituts spécialisés, regroupés dans le Bilifa, le Bureau international de liaison des instituts du film d'animation. Cette année, vingt-huit enseignants et une centaine d'étudiants étaient présents à Annecy. Plusieurs dizaines de films ont été projetés.

En France, on compte une dizaine d'écoles ou de centres où l'on forme aux techniques du cinéma d'animation. Il y a notamment des ateliers à l'École nationale supérieure des arts décoratifs (31, rue d'Ulm, 75005 Paris), à l'École supérieure des arts appliqués « Duperré » (11, rue Dupetit-Thouars, 75003 Paris) et dans les écoles des Beaux-Arts d'Angers, de Reims, de Strasbourg. Le CREPS de Wattignies (11, rue de l'Yser, 59139 Wattignies) a organisé plusieurs sessions de formation. Annecy possède un atelier de cinéma d'animation, lequel contribue à l'encadrement des stages de la MJC : « Les Marquisats » (52, rue des Marquisats, BP 249, 74011 Annecy). Un stage d'initiation a lieu à la MJC du 14 au 18 septembre 1981.

A Paris, l'un des centres de formation les plus actifs est celui de la Chambre de commerce (73, boulevard Saint-Marcel, 75013 Paris).

appeler... le « mouvement américain » : *one turn, one picture* (un tour — de manivelle —, une image)!

Dès lors, après le remplacement des feuilles de papier par des celluloses transparents qu'on superpose sous l'œil de la caméra — un perfectionnement d'une grande importance pour l'avenir, apporté en 1915, aux USA, par Earl Hurd —, le cinéma d'animation va connaître un rapide essor. La technique du cellulo est plus souple ; elle donne plus de fini au dessin, plus de variété au décor ; et surtout elle permet d'accélérer la réalisation, de rationaliser la production. Du bricolage artisanal on passe à l'industrie ; du film unique, on en vient de plus en plus systématiquement à la série avec les mêmes personnages,

parfois avec les mêmes décors.

« On », c'est-à-dire essentiellement Walt Disney. Au début des années 30, Mickey Mouse, la petite souris qu'a inventée le dessinateur Ub Iwerks, est devenue une star de première grandeur. Elle a éclipsé le Félix le Chat de Pat Sullivan et la Betty Boop des frères Fleisher. Elle commence à régner sur un véritable empire qui s'étend à la presse pour enfants, à l'édition, aux labels accordés à de nombreux produits (confiserie, layette, etc.). Les studios de Burbank se transforment rapidement en une véritable usine, avec plusieurs centaines de dessinateurs, traceurs, gouacheurs... Travail extrêmement spécialisé, parcellisé, travail à la chaîne. Walt Disney devient un grand capitaine d'industrie, le PDG d'une multina-

tionale qui restera florissante après sa mort (1).

d'un matériau à l'autre

Mais le cinéma d'animation est loin de se limiter aux dessins et aux gouaches animées, au « cartoon ». Tout peut être animé dans l'art de l'image par image. N'importe quelle surface, n'importe quel volume. L'animation de poupées, de marionnettes, est très ancienne. Lors des dernières Journées internationales du cinéma d'animation d'Annecy, hommage a été rendu à l'Anglais Melbourne Cooper — vous chercherez en vain son nom dans les histoires du cinéma... — qui, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles, a tourné plusieurs films avec des marionnettes, et même avec des allumettes. Dans son premier film, en 1897, une bande destinée à appeler au soutien des soldats engagés dans la guerre des Boers, on voit une boîte d'allumettes qui s'ouvre, des allumettes qui en sortent pour composer la silhouette d'un homme dont le pinceau inscrit sur un tableau le texte de l'appel.

Emile Cohl, lui aussi, anima des poupées, des objets. Aux Etats-Unis, le succès du « cartoon » a un peu fait oublier les réussites des animateurs de marionnettes. A Annecy, une rétrospective des films de Willis O'Brien, Georges Pal et Lou Bunin a bien montré leur importance dans l'histoire du cinéma. Dès 1914, O'Brien, le futur réalisateur des effets spéciaux du célèbre *King Kong*, animait des « dinosaures » sous l'objectif de sa caméra. Lou Bunin, qui a mêlé marionnettes et acteurs dans *Alice au pays des merveilles*, est aussi grand poète qu'habile technicien. Comme le fut le Tchèque Jiri Trnka dont *Le rossignol de Chine* fut longtemps au hit-parade des ciné-clubs pour enfants...

En France, on assiste à un regain d'intérêt pour le film de poupées. Avec des marionnettes dessinées par Marc Caro, Jean-Pierre Jeunet, un jeune cinéaste, a réalisé deux courts métrages (*L'évasion*, *Le manège*) tout à fait remarquables par leur pouvoir d'évocation, par leurs

qualités de mise en scène des « personnages ». Et l'on attend avec impatience le *Don Quichotte* de Robert Lapoujade, un long métrage que le peintre et cinéaste a entrepris il y a plusieurs années, et dans lequel il utilise de grandes marionnettes — certaines de près d'un mètre...

On anime aussi des photos fixes, des papiers découpés, des poudres de couleurs, de la pâte à modeler, etc. Un film français primé au Festival du court métrage de Lille, en 1980, *Les trois inventeurs* de Michel Ocelot, raconte l'histoire d'inventeurs et des persécutions dont ils sont victimes, à l'aide de papiers blancs ajourés par d'habiles ciseaux. Un château, des paysans, un ballon, une machine à vapeur et même une montgolfière (dont le relief est suggéré par un léger gonflage du papier et par des ombres portées sur le décor) s'animent ainsi sous nos yeux. Simplicité et poésie vont de pair et l'on imagine aisément quel parti l'on peut tirer avec des élèves d'une technique exigeant aussi peu de moyens.

Dans le domaine de l'animation de photographies, la courte fable antimilitariste *Les voisins*, réalisée par Norman McLaren en 1952, est restée inégalée. Souvent imité, le cinéaste canadien a réussi lui-même à élargir le champ de cette technique dans *Histoire d'une chaise*. Avec des caméras permettant une grande précision dans la prise de vues image par image, le procédé s'est développé sous le nom de pixillation (2); Paul Dopff l'a utilisé récemment avec verve dans le cadre de tournages effectués avec l'Atelier des enfants au Centre Pompidou (*La traversée*) (3).

Les matériaux les plus simples peuvent être utilisés : des poudres de couleurs (*Le cirque* de Piotr Kamler), du sable (*Le mariage du hibou* de Caroline Leaf, *Le château de sable* de Co Hodeman, qui obtint le grand prix du Festival d'Annecy, il y a quatre ans), l'argile enfin. La pâte à modeler — aujourd'hui d'origine synthétique — est devenue l'un des « supports » favoris des animateurs. Elle permet de « construire » des personnages qui se modifient sans cesse, qui se créent sous nos yeux pour disparaître

aussitôt et renaître autrement. Transformations infinies, fascinantes genèses que dans *4 000 images fatales*, de Jacques-Rémy Girerd, un professeur de dessin, les personnages de glaise s'enfantent les uns les autres en s'avalant jusqu'à ce que la caméra, à son tour, les absorbe, mettent un point final à cette monstrueuse et ubuesque création.

Le fantastique, mais aussi le quotidien, voire le trivial. On a pu voir ainsi au dernier Festival de Lille un film américain de Carl Bressler (*Mardi*) qui utilise des personnages en pâte au 1/12^e pour composer un tableau hyper-réaliste d'un quartier de New York avec ses clochards, ses artistes... et ses poubelles. A l'inverse, le modelage animé permet une grande stylisation : ainsi des personnages qui, inlassablement et vainement, montent sur une échelle qui ne conduit nulle part, dans le premier film d'Alain Ughetto, un jeune cinéaste français : *L'échelle*.

Le public, pour peu qu'on lui donne l'occasion de les voir, est fasciné par ces films qui lui renvoient une image de lui-même grossie, déformée, mais combien éloquente. Fait significatif : lors des dernières Journées d'Annecy, les spectateurs et la critique internationale se sont retrouvés sur un film de marionnettes en pâte à modeler, *Un village de vacances*, réalisé par une Suédoise, Birgitta Janson — film passionnant en ce qu'aux dernières images, la cinéaste met en présence ses poupées et leurs modèles : les vieux et les handicapés du village de vacances qu'elle a recréé dans son film.

de la fable...

Cependant, pour le grand public, il n'y a guère de film d'animation hors du dessin animé. Historiquement, sa popularité est liée aux correspondances entre bandes dessinées et dessins animés, ainsi qu'à l'immense diffusion des produits Disney et notamment de ses longs métrages destinés aux enfants. Le « cartoon » a longtemps été un complément de programme tout

désigné dans les salles de cinéma, et sa place dans le film publicitaire est irremplaçable. Plus que toute autre technique, le dessin animé permet les inventions les plus folles, les raccourcis les plus saisissants. Il peut raconter une histoire en quelques secondes, styliser n'importe quel mouvement, faire alterner litote et emphase, « montrer » ce qui est impossible, absurde, condenser l'espace et le temps. Il y a quelques années, il semblait si différent du cinéma de prise de vues réelles que ses « fans » voulaient qu'on l'appelât le 8^e Art...

Le dessin animé a d'ailleurs beaucoup évolué au fil des années. Quelle sagesse — de traits, de mouvements, et d'idées ! — dans les premiers Mickey Mouse ! Quelle fureur dans les exploits du coyote de Chuck Jones ! Quelle violence dans les menaces qui pèsent sur le canari de Tex Avery ! Entre ceux-ci et ceux-là, quelques dizaines d'années d'une créativité qui ne s'est jamais démentie tant aux Etats-Unis qu'en Grande-Bretagne, au Canada, en France, mais aussi en Italie, dans les pays de l'Est, en Belgique, en Yougoslavie, au Japon, etc. Le comité de sélection du Festival d'Annecy a eu à choisir, cette année, parmi cinq cents films provenant de trente-deux pays !

Il n'est guère de domaine que le dessin animé, et, plus généralement, le film d'animation, ne soient susceptibles d'explorer. Celui de la légende, de la fable est le plus familier. Un domaine qu'il est toujours possible de parcourir de manière nouvelle, surtout si l'on rejette les conventions, le caractère moralisateur des derniers longs métrages de Disney : de cela, Paul Grimault en a apporté une preuve éclatante avec *Le roi et l'oiseau*.

Le champ de la satire est aussi l'un de ceux que le film d'animation parcourt avec prédilection. Il est rare que celle-ci soit directement politique, encore qu'on a pu voir un jeune Polonais, R. Czekala, dénoncer la « bourgeoisie rouge » incapable de comprendre les paysans. C'était il y a dix ans, bien avant la création de « Solidarité »... Le plus souvent la satire est générale. Elle dénonce l'absurdité de la guerre, les aliénations diverses de la

vie quotidienne, les abus du pouvoir. *L'empreinte*, du dessinateur Jacques Cardon, prix de la première œuvre à Annecy en 1975, montre des enfants marqués dans leur chair par une semelle et un talon — une empreinte dont un homme contrôlera la norme à l'entrée de l'usine, pour leur nouvelle vie. Un conte satirique placé sous le double signe de Marx et de Kafka...

L'un des prix spéciaux du dernier Festival d'Annecy est allé à un très virulent film du Yougoslave Josko Marucic qui fait d'une tour d'habitation le microcosme de toute une société de boulot-télé-pipi-cacado. Humour ravageur que celui de ce *Gratte-ciel* que Marucic — autre audace! — a dressé dans le rectangle horizontal de son image.

On retrouve le thème de l'absurdité de la vie quotidienne renforcé par celui de la non-communication entre les êtres dans *Tango*, un film polonais qui a obtenu le grand prix du Festival d'Annecy 1981. *Tango*

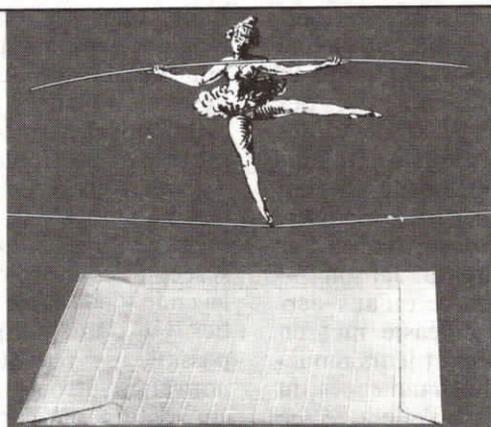
de Zbigniew Rybcznski n'est pas un film satirique, mais un film-fable dont l'absurdité (... éloquente!) n'est pas sans rappeler celle qui peut régner sur une scène où l'on joue Ionesco ou Beckett. Dans un cadre unique d'une grande simplicité — une pièce ouvrant sur un jardin par une fenêtre, et dans laquelle on peut pénétrer par deux portes —, Zbigniew Rybcznski met en place un extraordinaire ballet de personnages à partir d'éléments découpés. La pièce est peu à peu envahie par des gens occupés à des tâches quotidiennes (réparer une lampe électrique, s'habiller, nourrir un bébé, etc., et aussi faire l'amour) qui se croisent sans se voir, sans communiquer. De surcroît, ces personnages apparaissent cycliquement dans un chassé-croisé perpétuel, apparitions et disparitions se produisant selon quelque règle aussi mystérieuse qu'impérative! Derrière l'absurdité apparente de ce va-et-vient d'hommes et de femmes, il est aisé de voir — souligné

par l'humour — une autre absurdité : celle d'une vie quotidienne monotone et répétitive vécue par des êtres anonymes, étrangers les uns aux autres. La force de *Tango*, c'est qu'il élève cette banalité au niveau de la fable, à la limite du fantastique. L'accumulation des personnages, leur retour cyclique provoquent à la fois rire et malaise, angoisse même.

Le fantastique — celui qui relève du pur imaginaire — est aujourd'hui largement présent dans le film d'animation. Mais, curieusement, l'image dessinée, pourtant totalement libre, ne semble pas avoir, dans ce domaine, le pouvoir de conviction de l'image réelle. Aussi beau soit-il — et il l'est? —, le film de Topor et René Laloux, *La planète sauvage* (1973), est resté en deçà, quant à la force onirique, quant à l'effet sur l'imagination, des grands films de science-fiction contemporains. On peut faire la même remarque à propos du *Chaînon manquant* de Picha (1979). Trop imagé, l'imaginaire s'affaiblit. Il est beaucoup plus fort dans des films qui ne lui sont pas directement « consacrés », qui ne rompent pas tout à fait avec le réel, mais le transposent. C'est le cas des deux films de Jean-Pierre Jeunet dont il a été question plus haut. C'est le cas aussi de certains films de Manuel Otero, ou de Bernard Palacios (*L'oiseau de nuit*), un cinéaste annécien dont les papiers découpés sont créateurs de mystère et d'angoisse. Faire rire n'est pas exclu pour autant : le monde vu par l'œil d'une mouche. C'est le thème d'un film de trois minutes du cinéaste hongrois Ferenc Rofusz qui est un petit chef-d'œuvre d'humour. Le burlesque ici vient épauler le fantastique et cela donne un univers tout à fait original, à la fois cocasse et inquiétant.

... à l'histoire

L'histoire est parfois présente dans le film d'animation. Elle sous-tend *Le conte des contes*, de Youri Norstein, un très beau film soviétique qui a été plusieurs fois primé au Festival du court métrage de



COURRIER LOURD, IMPORTANT, CONFIDENTIEL...

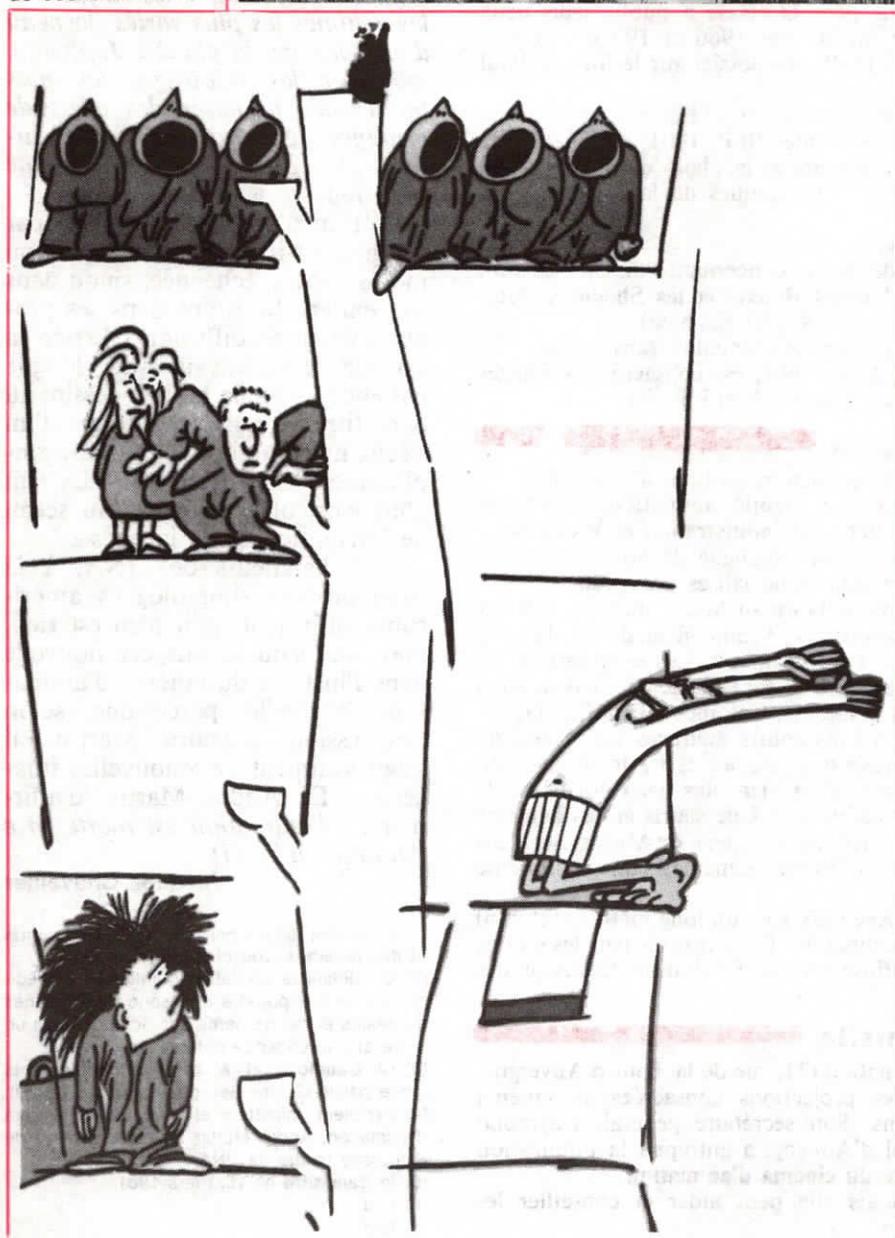
Le filet de renforcement choisi pour la pochette en kraft armé Gascofil résiste à l'éclatement et à la déchirure et assure donc une protection maximum à votre courrier.

GASCOFIL®
Pochette Gascofil
un filet de sécurité haute protection.
chez votre fournisseur habituel.

« L'empreinte »
de Jacques Cardon



« Le gratte-ciel »
de Josko Marusic



Lille en 1980.

Elle est le thème de *Crac*, un film canadien de Frédéric Back, deux fois primé au dernier Festival d'Annecy. En quinze minutes, Frédéric Back réussit à brosser rien de moins qu'une fresque historique où interviennent les personnages d'une famille, l'industrialisation du pays et les transformations de l'environnement. Synthèse époustouflante de vivacité, d'humour... et de pertinence ! Autour d'un fauteuil à bascule, c'est tout un monde qui est recréé dans *Crac* : celui de la paysannerie traditionnelle avec ses coutumes, ses fêtes, ses travaux et celui du développement industriel, celui-ci supplantant et détruisant celle-là. Un grand coup d'accélérateur est ainsi donné au temps. Du même coup, notre « vision » de l'Histoire se trouve bousculée. Nous sommes saisis par son mouvement, comme nous l'étions jadis par le passage opéré sans solution de continuité entre l'infiniment petit et l'infiniment grand dans le fameux *Des étoiles et des hommes* de John Hubley.

Ici le film d'animation est irremplaçable. Il est le seul à pouvoir opérer des synthèses aussi rapides, des métaphores aussi hardies. Son pouvoir poétique est immense ; son pouvoir didactique ne l'est pas moins, comme le montre l'extraordinaire efficacité du film de Hubley. C'est à ce double aspect du film d'animation que le SNI a fait appel en confiant à Michel Gauthier un court métrage que son réalisateur définit comme « une réflexion sur le racisme, le racisme que l'on peut vivre tous les jours » (conférence de presse du Festival d'Annecy). Plus précisément, le film décrit avec simplicité, sans complaisance, le racisme quotidien appliqué à un travailleur immigré pendant quelques heures, un jour comme les autres, *Un matin ordinaire...* (c'est le titre du film).

Les Journées internationales d'Annecy, les treizièmes (elles ont lieu tous les deux ans), sont un lieu de rencontre irremplaçable. Les animateurs du monde entier s'y retrouvent, y confrontent leurs travaux et leurs recherches. L'un des sujets les plus fréquemment débattus est celui de l'image vidéo et de

bibliographie

L'histoire et les techniques du film d'animation ont fait l'objet d'une littérature abondante, mais pour une bonne part, regroupée autour de Walt Disney. Cela va de l'album à la gloire du maître — **Notre ami Walt Disney**, de Christopher Finch (Livre de Paris, 1977) — à la lecture critique de son œuvre : **Donald l'imposteur ou l'impérialisme raconté aux enfants** d'Armand Mattelart et Ariel Dorfman (éditions Mureau, 1976), en passant par l'étude bio-filmographique classique (de Maurice Bessy, dans la collection « Cinéma d'aujourd'hui » de Seghers, en 1970). On trouvera une bibliographie consacrée à Walt Disney dans le n° 78 de 1979 (pp. 19-22) du bulletin bibliographique du CNDP, édité alors sous le titre **Dossiers documentaires**. Plusieurs ouvrages généraux sur le dessin animé sont cités dans ce document, notamment les livres de Robert Benayoun (**Le dessin animé après Walt Disney** — J.J. Pauvert, 1961) et de Denys Chevalier (**J'aime le dessin animé** — Denoël, 1962).

Un bref dossier, établi par Jean d'Yvoire et paru dans le n° 6 de **Filmographie Loisirs et Culture** (novembre-décembre 1980) offre un bon aperçu du cinéma d'animation en France (Fédération Loisirs et Culture, 24, boulevard Poissonnière, 75009 Paris).

Sur le plan pédagogique, on lira avec profit le livre de Gérard Bellanger **L'enfant et la caméra** (Casterman, 1979) qui rend compte de réalisation de films — d'animation pour la plupart — avec des élèves. Le même G. Bellanger, sur un sujet voisin et sous le titre **Qu'est-ce que le dessin animé ?**, a fait éditer vingt-quatre diapositives avec le livret (Diapofilm, 1, rue Villaret-de-Joyeuse, 75017 Paris).

La revue du CNDP **Textes et documents pour la classe** a publié jadis deux dossiers sur le cinéma d'animation (n° 192 du 26 mai 1966 et 193 du 19 juin 1966) et, plus récemment (n° 243 du 1^{er} mai 1980), un dossier sur le film de Paul Grimault **Le roi et l'oiseau**.

Michel Body, qui dirige un atelier du film d'animation à l'Ecole des beaux-arts d'Angers, a fait paraître en 1978 au CRDP de Nantes (B.P. 1001, 44036 Nantes Cedex) une très intéressante brochure sur **Le cinéma et la photo dans l'éducation artistique** où une place importante est faite aux techniques de la prise de vues image-par-image.

Deux publications spécialisées sont à signaler :

- **Fantasmagorie** qui publie des cahiers sur des sujets concernant l'histoire du film d'animation. Parmi les derniers numéros : **Jacques Rouxel et les Shadoks**, Betty Boop, Trnka (éditions Artefact, 3, rue du Marché, 95880 Enghien) ;
- **Banc-titre**, revue bimestrielle, qui rend compte de l'actualité sans négliger les grands sujets ; le n° 16 (mars 1981), réalisé avec l'INA, est consacré aux images vidéographiques et informatiques (84, rue Baudricourt, 75013 Paris).

filmographie

La Cinémathèque de l'enseignement public est pauvre en films d'animation. On notera, toutefois, en ce qu'ils ont d'exemplaire (habile animation d'éléments simples : des pions) deux films de J.C. Meunier : **L'administration** et **Western**.

Les fédérations de ciné-clubs ont toutes à leur catalogue de nombreux films d'animation, avec, le plus souvent, des programmes spécialisés pour enfants.

L'UFOLEIS propose une dizaine de films de Norman McLaren, ainsi que **La main** de Jiri Trnka, **Les astronautes** de W. Borowczyk, **Femme-fleur** de Jan Lenica, **La Joconde** de Henri Gruel, **L'épouvantail** de Paul Grimault, **Les escargots** de R. Laloux et Topor, **L'empreinte** de Cardon, **Les oiseaux sont des c.** de Chaval, ainsi que des films de jeunes réalisateurs français (Laguionie, Colombat, Dopff, Palacios, etc.). On trouve aussi au catalogue UFOLEIS trois courts métrages sur le cinéma d'animation : **Marionnettes de Trnka** qui présente le travail et les techniques du grand cinéaste tchèque, **C'est plus difficile mais c'est bien plus beau** qui décrit le tournage de deux dessins animés utilisant les celluloses, et **Une souris et des hommes** qui propose, sous une forme distrayante, une « lecture critique » de Mickey sur trois plans : historique, idéologique et économique (diffusion : Cinémathèque centrale de l'UFOLEIS, 23, rue Dagorno, 75012 Paris).

Signalons enfin **Profession : réalisateur. Age : dix ans**, un long métrage (75 mn) de Gérard Bellanger et Daniel Serre, qui rassemble des films réalisés par des élèves, dont certains tournés image par image (diffusé par la Fédération française des ciné-clubs).

adresse utile

L'Association française du cinéma d'animation (21, rue de la Tour d'Auvergne, 75009 Paris. Tél. : 878-97-19) organise des projections consacrées au cinéma d'animation et diffuse quelques publications. Son secrétaire général, Raymond Maillet, qui est aussi le directeur du festival d'Annecy, a entrepris la publication d'une monumentale **Bibliographie universelle du cinéma d'animation**.

L'AFCA dispose de peu de moyens mais elle peut aider et conseiller les enseignants qui prendraient contact avec elle.

l'animation par ordinateur. La plupart des animateurs y voient la menace d'une industrialisation de leur art et de leur métier. Quelques-uns, en revanche, pensent avec André Martin (4), que la « création des images mouvantes est en train de connaître un nouveau mouvement américain » (5). Depuis 1976, les progrès ont été rapides. Evoquant les possibilités de l'ordinateur, un chercheur de l'INA, Philippe Quéan, indique : « Les programmes de synthèse utilisent des sources de données complètement arbitraires. Il s'agit alors de calculer totalement l'image. On peut ainsi synthétiser trente-deux millions de couleurs, les surfaces et les volumes les plus variés (la peau d'une orange, la planète Jupiter...), fabriquer les éclairages les plus inattendus, proposer des effets de brillance, de transparence, de textures, qui atteignent une qualité hyperréaliste. » (6).

Le film d'animation « image par image » est-il condamné à plus ou moins proche échéance, sinon dans son entier, du moins dans ses produits de large diffusion ? Est-ce la fin de ces travaux de longue patience — sur la table à dessin, au banc-titre — qui, depuis près d'un siècle, nous ont donné tant d'irremplaçables chefs-d'œuvre ? La fin d'un « bricolage » frappé au sceau de l'invention et de la poésie ?

Les chercheurs de l'INA, à la suite de leurs homologues américains, affirment qu'il n'en est rien, mais que s'ouvre une ère nouvelle dans l'histoire du cinéma d'animation. Nouvelle, parce que, selon l'expression d'André Martin, il s'agit vraiment de « nouvelles images »... Et André Martin d'affirmer : « *l'animation est morte, vive l'animation !* » (7).

Jacques Chevalier

(1) Cf. le film diffusé par l'UFOLEIS, **Une souris et des hommes** (voir ci-contre).

(2) On définit la pixillation comme le procédé qui consiste à prendre une série d'instantanés de gestes et mouvements des acteurs selon un ordre et une cadence déterminés.

(3) Cf. **L'audiovisuel à l'atelier des enfants** (édité par le Centre Georges-Pompidou, 1979).

(4) Excellent animateur et historien du cinéma d'animation, André Martin anime le groupe de recherche image de l'INA.

(5) In **Banc-titre** n° 16, mars 1981.

(6) Ibid.

(7) Ibid.

Instruments musicaux scolaires

SONOR
INSTRUMENTARIUM ORFF

Catalogue
complet
sur
demande

Chez votre
marchand
habituel
ou à nos
magasins



Cl. H. Dörentahl

A. LEDUC - Importateur

Fournisseur des écoles de la Ville de Paris
175, rue Saint-Honoré 75040 Paris Cedex 01 - 296.89.11

A l'intention de vos élèves une enquête éducative sur l'eau



L'eau est un des éléments les plus indispensables à la vie. Vous êtes déjà nombreux à en avoir pris conscience qui depuis plusieurs années étudiez ce thème avec vos élèves. C'est pour répondre à ce besoin d'information et pour vous aider dans votre rôle d'éducateur que la société des eaux minérales d'Evian vient d'éditer à votre intention un document intitulé :

"Enquête sur l'eau de boisson"

Ce document pédagogique (1) est constitué de trois supports :

1. -Un dossier "le droit à l'information" sur l'ensemble des produits de la société et les questions qu'ils posent servant de base documentaire aux enseignants⁽²⁾.
2. -Six fiches d'enquête destinées à guider la recherche personnelle des élèves, sous la conduite de leur professeur, retraçant le cycle de l'eau dans la nature, sa composition, sa filtration, son transport, ses contrôles, son importance pour la santé.
3. -Douze diapositives illustrant les fiches.

Le service relations consommateurs de la société des eaux minérales d'Evian - 104, Avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly Sur Seine - vous le fera parvenir contre la somme de 15 francs en timbres-poste, jointe à votre demande, pour frais de tirage et de port (premier tirage limité à 1000 exemplaires).

- (1) S'adressant plus spécialement aux enfants des C.M., 6^e et 5^e.
(2) Ce dossier, réalisé à l'intention des Organisations de Consommateurs, des Journalistes et spécialistes de la nutrition, peut être envoyé seul et gratuitement.

FONTENEAU UN TRÈS GRAND CHOIX DE BIBLIOTHÈQUES • VITRINES ÉLÉMENTS

**CHEZ VOUS
ET SANS DÉLAI**

STOCK PERMANENT DE TOUS LES MODÈLES

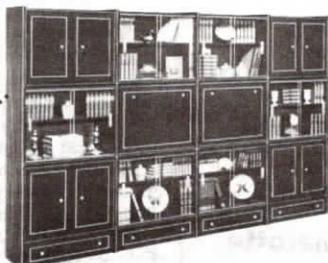
la plupart de nos modèles sont EXPÉDIÉS TOUT MONTÉS

A TOUS LES PRIX

POUR TOUS LES GOÛTS - DANS TOUS LES STYLES

LIVRAISON IMMÉDIATE * CRÉDIT POSSIBLE SUR DEMANDE

PRIX TRÈS INTÉRESSANTS GRÂCE À LA VENTE PAR CORRESPONDANCE



de Mendonçoz/Zunz

DEMANDEZ LES CATALOGUES FONTENEAU

Vous y trouverez outre les modèles présentés ici, toute une gamme de BIBLIOTHÈQUES, VITRINES, ÉLÉMENTS en VÉRITABLE BOIS DE PLACAGE

Finition très soignée et garantie totale. SATISFAIT OU REMBOURSE.

PAR ÉCRIT : retournez le bon ci-contre à :

EDITIONS FONTENEAU & C^{ie}

B.P. 409 - Centre de Gros - 86010 POITIERS - CEDEX

OU PAR TÉLÉPHONE : tous les jours même le dimanche

REPONDEUR ENREGISTRÉUR 24 H sur 24 (49) 41.06.31

UTILISABLE SEULEMENT POUR LES DEMANDES DE CATALOGUES

Je désire recevoir les catalogues FONTENEAU sans engagement de ma part
* ci-joint, 2 timbres pour participation aux frais d'envoi *

N

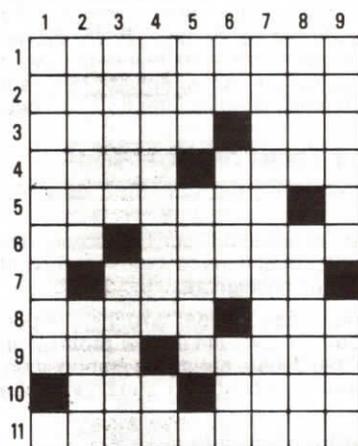
Adresse complète

Code

Ville

124 EN 9

problème 390



Horizontalement. 1 - Cousine du melon, demi-sœur de la melonnée et sœur jumelle de la melongène. 2 - Sorte d'étui pour ranger les pinces. 3 - Soyeux - Esclavagiste. 4 - L'eau de La Fontaine - Permet de faire le faro. 5 - Elles se tiennent les côtes ou les survolent. 6 - Préposition - Buffets ou coffres. 7 - Sonnailler d'un troupeau d'ouailles. 8 - Pièce de Brecht valant quat'sous - Pour vivre en paix, elle doit imiter la colombe. 9 - Reçus à brassières ouvertes - Préposition. 10 - Famille d'économistes français - On peut lui préférer un colimaçon. 11 - Leurs battoirs entrent en action après un bon savonnage.

Verticalement. 1 - Avec ses bretelles, il évoque la forme d'un pantalon. 2 - Muse des familiers de la Pléiade - Fait accéder aux balances celui qui réclame un ticket de pesage. 3 - Ouverture de la pipe - Beaucoup de jan. 4 - Enlever un appendice sans toucher au nombril - Ville détruite par un tremblement de mer. 5 - Faim de loup - Ils gazent à proximité de certains chalumeaux. 6 - Elle réalisa un bon Cronos - Qualité majeure pour une femme après la libération - Ovale et rond pour les caissières du temps jadis. 7 - Jamais brisés ni rompus. 8 - Un Père la sagesse ou une moitié de « Père tranquille » - Galante, pour la Motte et Campra. 9 - Diminué - Championnes de la presse.

solution du problème 389

Horizontalement. 1 - Palmeraie. 2 - Aboulie. 3 - Noise - Tac. 4 - Ti - Céline. 5 - Ossa - Oued. 6 - Adresse. 7 - Futées - Sn. 8 - Aspet. 9 - Avril. 10 - Rue - Fons. 11 - Désossées.

Verticalement. 1 - Pantoufflard. 2 - Abois - Vue. 3 - Loi - Satyres. 4 - Muscade. 5 - Elée - Réales. 6 - Ri - Loess - Os. 7 - Aetius - Pané. 8 - Anesse - Se. 9 - Excédents.

par Pierre Dewever

notre nouveau concours

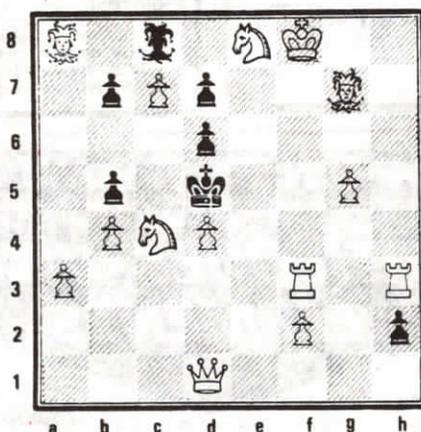
Le véritable problémiste-solutionniste n'est pas seulement celui qui aime résoudre les problèmes d'échecs. Pour mériter ce titre, il faut savoir s'intéresser aux thèmes, aux questions techniques de la construction (essais, variantes, clé, etc.) et ne négliger aucun des genres, si divers, de l'« art du problème ».

Afin de montrer cela par des exemples concrets, nous vous proposons cette année **Le tour du monde du problème d'échecs** qui aura pour caractéristique de réunir seize compositeurs de seize pays !

Vous apprécierez l'intérêt de ces problèmes en notant chacun d'eux de 1 à 10 points et, à la fin du concours, vous indiquerez votre « tiercé » dans l'ordre. Si votre choix correspond à celui de la majorité des lecteurs, vous gagnerez l'un des nombreux cadeaux offerts par la revue **Europe-Echecs**.

problème 1

D.-H. Rizzetti (Argentine)



Mat en deux coups

Envoi des solutions à
Jacques Négro, « Echecs »
Nice-Matin, B.P. 23
06021 Nice Cedex

Date limite des réponses : 8 octobre

à chaque Fou sa marotte

Voici le palmarès de la série de seize problèmes proposée l'année dernière. Le concours était facile : uniquement des « deux coups ».

Vingt-deux solutionnistes sur deux cent cinquante-neuf participants (nouveau record) se partagent la première place en obtenant 32 points... sur 32. Ce sont MM. Allaux, Baudis, Bernard, Bolliet, Carlin, Cholet, Dexler, Dubois, Durocher, Faure, Gallet, Gallion, Laurent, Mallet, Maurin, Negri, Parent, Paris,

il faut savoir...

Roger, Rouman, Salles, Testart.

Chacun d'entre eux recevra un abonnement de six mois à la revue **Le courrier des échecs**; les autres participants recevront un numéro d'**Europe-Echecs**.

les avantages et les inconvénients du Fou et du Cavalier :

Le Fou

- son action s'étend jusqu'aux extrémités de l'échiquier ;
- on peut couvrir l'échec du Fou s'il y a un intervalle entre lui et le Roi attaqué ;
- il est condamné à rester sur la même couleur ;
- placé ailleurs qu'à la bande, il peut attaquer ou défendre quatre pièces ;
- installé en plein centre de l'échiquier, il peut immobiliser un Cavalier ;
- il couvre l'échec en diagonale tout en attaquant la pièce qui donne échec ;
- seul contre un pion, il l'empêche d'aller à dame, sauf cas exceptionnel ;
- comme la Dame, il donne le mat de flanc.

Le Cavalier

- a seul la faculté de sauter par-dessus les pièces ;
- on ne peut jamais couvrir son échec ;
- à chaque coup, la couleur de sa case change ;
- installé au centre de l'échiquier, il contrôle huit cases ;
- il ne peut arrêter le Fou ni donner l'échec à la découverte ;
- il peut gagner avec le pion de la Tour resté seul ;
- seul contre un pion, il ne peut pas toujours empêcher de faire dame ;
- il a seul le privilège de donner le mat étouffé.

défense Caro-Kann

Cette partie fut jouée en 1978 entre le Hollandais Van der Wiel (Blancs) et le Soviétique Balashov.

1.f4 c6; 2.d4 d5; 3.Cd2 dx4; 4.Cx4 Cd7; 5.Fc4 Cgf6; 6.Cg5 e6; 7.D62 Cb6; 8.Fd3 h6; 9.C5f3 c5; 10.dxc Cbd7; 11.b4 !

Meilleur : c5-c6.

11...b6; 12.Cd4 Cd5; 13.Fb2 Cxb4; 14.F64 Fa6; 15.Df3 Cxc5; 16.FxT Cxc2+; 17.CxT Cd3+; 18.Rd1 CxF+; 19.Rc1 Cd3+; 20.Rb1 Fc5; 21.Ch3 0-0; 22.F64 C65; 23.Dc3 Dd6; 24.f4 Cc4; 25.Fd3 Ca3+; 26.CxT Fxd3+; 27.Cc2 Fb4; 28.Db3 Tc8; 29.Td1.

Si les Blancs jouent 29.Tc1 Tc3; 30.Da4 b5; 31.Dxa7 Fxc2+; 32.Rb2 (TxT Dd1+), Dd2 conduit au mat.

29...Tc3; 30.Cf2 Tx0; 31.axT FxC+; 32.RxF Dc5+; 33 abandonnent.

par Jacques Négro

Si vous avez du goût pour les études à la fois pratiques et théoriques,

L'ÉCOLE CENTRALE D'ÉLECTRONIQUE peut vous préparer à distance aux carrières de l'Électronique ou de l'Informatique.

Si votre niveau d'instruction correspond à la 6^e, la 5^e ou la 4^e, etc..., alors, vous pouvez être admis à une de nos préparations pré-professionnelles ou professionnelles.

Si vous voulez connaître la technique du montage mécanique des principaux composants électroniques, du câblage de sous-ensembles, des circuits imprimés, etc... nos cours pratiques, parallèles à nos cours théoriques, pourront vous le permettre.

A l'issue de nos préparations, vous pouvez, si vous le désirez, suivre un stage dans les laboratoires et ateliers spécialisés de l'École.

Si vous avez déjà une activité professionnelle, vous pouvez alors bénéficier de nos préparations à distance dans le cadre de la loi du 16 juillet 1971 sur la formation continue.

**Techniques modernes
Carrières d'avenir**

ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

Etablissement Privé d'Enseignement à distance

12, RUE DE LA LUNE, 75002 PARIS • TÉL. : 261.78.47

à découper ou à recopier

Veuillez me faire parvenir, sans engagement de ma part, le guide des Carrières N° 819 ED. Envoi effectué *gratuitement* à destination de la France Métropolitaine et d'Outre-Mer ou contre un *mandat international* de FF 15 pour frais d'envoi à l'Étranger.

(envoi également sur simple appel téléphonique 261.78.47)

Nom

Adresse

(Écrire en caractères d'imprimerie)

une expérience nouvelle au niveau des maternelles

réalisée par omyacire

Avec le concours des écoles : Maternelle RIMBAUD et l'École Primaire PRIEUR de la MARNE à Châlons s/Marne.

OMYACIRE, c'est le nouveau crayon à mettre entre les mains de tous les jeunes écoliers.

C'est une conclusion logique lorsque l'on a observé pendant plusieurs jours petits et grands entièrement livrés à eux-mêmes avec chacun son étui individuel de crayons OMYACIRE.

OMYACIRE répond aux désirs des enfants .

UN PETIT LIVRE D'INITIATION AUX ACTIVITÉS CREATRICES

réalisé avec la participation d'enseignants, reproduit avec leurs couleurs naturelles de nombreux travaux réalisés en maternelle et en primaire illustrant l'utilisation des crayons OMYACIRE.

OMYACIRE développe l'imagination.

Un jeu étonnant, où chaque enfant livre sa personnalité profonde.

OMYACIRE renforce la capacité d'observation.

Les couleurs vives, fraîches et gaies ; plaisir d'utiliser des crayons qui ne s'effritent pas et que l'on peut même sucer sans inconvénient...

OMYACIRE, une grande souplesse d'utilisation.

Les couleurs de base, rouge, bleu, jaune se superposent ; le crayon s'emploie par l'une ou l'autre extrémité, ou sur toute la largeur pour tracer de larges bandes ; il ne tâche pas.



Ce petit livre vous est offert gracieusement pour l'achat de 2 boîtes de l'école ou 10 étuis OMYACIRE. Demandez-le chez votre fournisseur habituel.

La boîte de l'ÉCOLE .

Pratique, économique, de 96 ou 40 crayons.

Les ETUIS INDIVIDUELS :

Un nouveau conditionnement de 8 ou 12 unités permet à chaque enfant d'avoir sa boîte de crayons.



Bon pour recevoir une documentation gratuite.

Nom Ecole

Adresse



omyacire

51240 SAINT GERMAIN LA VILLE

est un produit
OMYACOLOR

rush publicité

petites annonces

locations (offres)

• Paris 9^e, 6^e ét., ch. mblée, coquet, eau, coin cuis., frig., ch. él., 600 F/ms. G. Sevrin, 88 r. Delisse-Engrand, 62400 Béthune.

• 38-2 Alpes, studio 4 pers., sud, pd pistes, px int. T. (85) 47-01-51.

• Savoie, stat. ski, plusieurs apparts mblés, tt cft, ttes périodes. Tél. (79) 65-80-02 ou (76) 25-36-47. Ecr. P.A. n° 100.

• Pontrioux, 7 km plages St-Quay, 1 pav. mblé F3 tt cft, libre tte année, 600 F/sem., avec chauff., Toussaint, Noël, fév., Pâq., juin à sept. Ecr. Mme Le Penec, Kerprat-en-Plèguier, 22290 Lanvollon. Joindre timbre rép. Tél. (96) 70-07-31 heures repas.

• Le foyer communautaire de vacances, Sevrin, 74410 St-Jorioz, accueille entre le 1^{er} oct. et le 30 avril ds ses centres de vac. bord lac Annecy, classes de neige et nature et groupes enf. ou adol. max. 200 pers., cft, animation. Tél. (50) 46-51-51.

• 38-Auris, ski, 1 600-3 350 m, studio 35 m², 6 couch. tt cft, t.b. vue sud, pd pistes, ttes pér. Ecr. Schlicking, Bannost, 77970 Jouy-le-Chatel. T. (6) 401-02-19.

échanges

• Ech. à Carnac 150 m plages, mais. 5 ch., sèj., s.à.m., 8 couchages 3 sem. été c/chalet 8 couch., 4 ch. + sèj. minimum, stat. alt. Alpes près remontées, 15 j. Pâq. Lutinier M., 56700 Merlevenez.

ventes

• 94-Fresnes, F5 90 m², 5^e ds bât. 6 ét., asc., doubles sèj., 3 ch., cuis. amèn., coin repas, s.d.b., wc, cellier, balcon, prox. bus, comm., éc., parfait état, libre, 400 000 F. Tél. 237-43-74.

• Château de Nohant, anc. mais. de gardes, rust., indép., joli terrain, cadre pittor. REB, Touchay, 18160 Lignières.

• Rég. Luchon-Htes Pyr., ds village moy. alt., mais. 8 p., cuis., dche, eau ch. et fr., ch. él., ski, pêc., chasse, cueillette, 15 U. Boude, 15, rue Malcouinat, 31000 Toulouse.

RELATIONS AMICALES

corresp., renc. sorties, ttes régions, ts âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE B.P. 2366 cedex - Marseille-02.

NOUS EDITONS
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

DEMEMAGEMENTS

Paris - Banlieue - Province
Corse - Etranger - Route - Maritime
S.N MONGET

CONDITIONS SPÉCIALES AUX LECTEURS DE « L'ÉDUCATION »
DEVIS GRATUIT

9, rue Marceau - 92300 LEVALLOIS - 757.66.66

CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNÉS : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'ÉDUCATION.
- RÉGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'ÉDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,60 F joints à la demande d'insertion.
- RÉPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIÉES AU JOURNAL SOUS UN NUMÉRO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBRÉE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'ÉDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ÊTRE TRANSMIS.

Pour louer, vendre, acheter, échanger, prenez contact avec vos collègues par le canal de nos Petites Annonces, championnes du rendement...

REMORQUES - ATTELAGES - VOITURES

REMORQUE FRANC OCEAN
49170 St-GEORGES sur LOIRE
TEL : (41) 41-10-55 (5 lignes)

achats

• Rech. mais. anc. éventuellement à rénover, préf. Seine-et-Marne, petit terrain, 3 chbres minimum + commodités, 24 U max. Tél. (soir) 361-13-97 dom.

• Recherche trombone à coulisse d'occasion, bon état. Tél. : 941-26-22 ap. 20 h.

divers

• Vds gar. nf (14 m²) fermant à clef + accès par portillon élect. situé au 99, r. de Rosny, 93100 Montreuil, px 55 000 F (à déb.). T. M. Emon 347-84-14 (bur.) 207-84-70 soir et week-end.

• Regroupement pédagogique rech. locaux pour y installer classes de neige (40 enf.) en janvier 82. Ecr. M. Perez J. Pierre, éc. de Bourdainville, 76760 Yerville.

• Vds très belles monnaies, listes sur demandes. R. Victor, 59470 Wormhout.

Prix au 1^{er} sept. 1981



750^F TTC
EN KIT A PEINDRE
PTC 260 kg

en 400 kg: **1100^F**

CATALOGUE GRATUIT...
+ de 30 modèles de 200 à 2500kg
le réclamer à:

REMORQUE FRANC OCEAN
49170 St-GEORGES sur LOIRE
TEL (41) 41-10-55 (5 lignes)

ATTELAGES VOITURE... 600 kg
Exemples livrés avec boule
prise et cache-boule en cadeau
R4 R5 R12 R14 R16
1307 1510 1100
204 304 305 104
VISA LN 3CV GS GSA

232^F TTC

50 points de VENTE en FRANCE

Chers lecteurs,

Par suite de hausses internationales sur le papier, nous sommes contraints de relever les tarifs de nos abonnements, aussi bien pour la France que pour l'étranger.

A partir de ce numéro du 17 septembre 1981, les tarifs suivants seront appliqués :

abonnement annuel France : 135 F
abonnement annuel étranger : 170 F
prix du numéro : 6 F

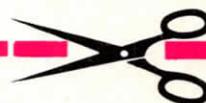
Si vous êtes abonné, vous n'avez pas à vous préoccuper du renouvellement dont les imprimés vous parviendront en temps utile.

Mais si vous n'êtes pas encore abonné, souscrivez dès maintenant :

- vous réaliserez sur l'achat au numéro une économie de 67 F
- vous recevrez **l'éducation** chez vous chaque semaine et vous pourrez la lire tout à votre aise.

Merci de votre confiance !

François Silvain



Je vous prie de m'abonner pendant un an à

L'ÉDUCATION

FRANCE 135 F

ÉTRANGER 170 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date _____ Signature _____

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire

NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

PAYS (si Etranger) _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

ZIPCODE _____

Envoi de la facture à

NOM _____

ADRESSE _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

Attention ! le bon ne doit pas être utilisé pour se réabonner, mais servir uniquement pour les abonnements nouveaux

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

offre spéciale étudiants

coffret n° 151616 rotring, comprenant :
3 stylos rotring 2000 Isograph (dont 1 gratuit)
en 0,25 - 0,35 - 0,70
1 porte-mine 0,5 à canon semi-coulissant
1 flacon d'encre
1 gomme TB 20



ce rotring-là,
je l'ai à l'œil !...

Parce que rotring fait une offre spéciale, réservée aux étudiants, pour leur permettre d'attaquer l'année avec le matériel de base de leur formation du dessin.

1 stylo rotring gratuit sur les 3 stylos de base du coffret "offre spéciale étudiants".

Parce que ce stylo rotring, je m'en sers tout le temps... et que j'y tiens. Et aussi parce que rotring a une tradition de recherche et de qualité.

Vous trouverez les coffrets rotring "offre spéciale étudiants" chez votre spécialiste dessin habituel.

rotring